

Etude préalable au renouvellement de la
CONVENTION
TERRITORIALE GLOBALE

Communauté de communes
Pays Orne-Moselle

Portrait social de territoire

Éléments socio-démographiques marquants,
identification des besoins et des enjeux locaux, point de
vue des acteurs sur le déploiement des actions 2021 -
2025



SOMMAIRE

- **Portrait social du territoire**
 - *Contexte général / Logement*
 - *Les familles avec enfants*
 - *Les jeunes*
 - *Accès aux droits, niveaux de vie et pauvreté*
- **L'analyse de l'offre locale soutenue au travers de la CTG 2021 - 2025**
- **Point de vue des acteurs sur le déploiement des actions de la CTG 2021 - 2025**

Sommaire

- **Portrait social du territoire**
 - *Contexte général / Logement*
 - *Les familles avec enfants*
 - *Les jeunes*
 - *Accès aux droits, niveaux de vie et pauvreté*
- L'analyse de l'offre locale soutenue au travers de la CTG 2021 - 2025
- Point de vue des acteurs sur le déploiement des actions de la CTG 2021 - 2025



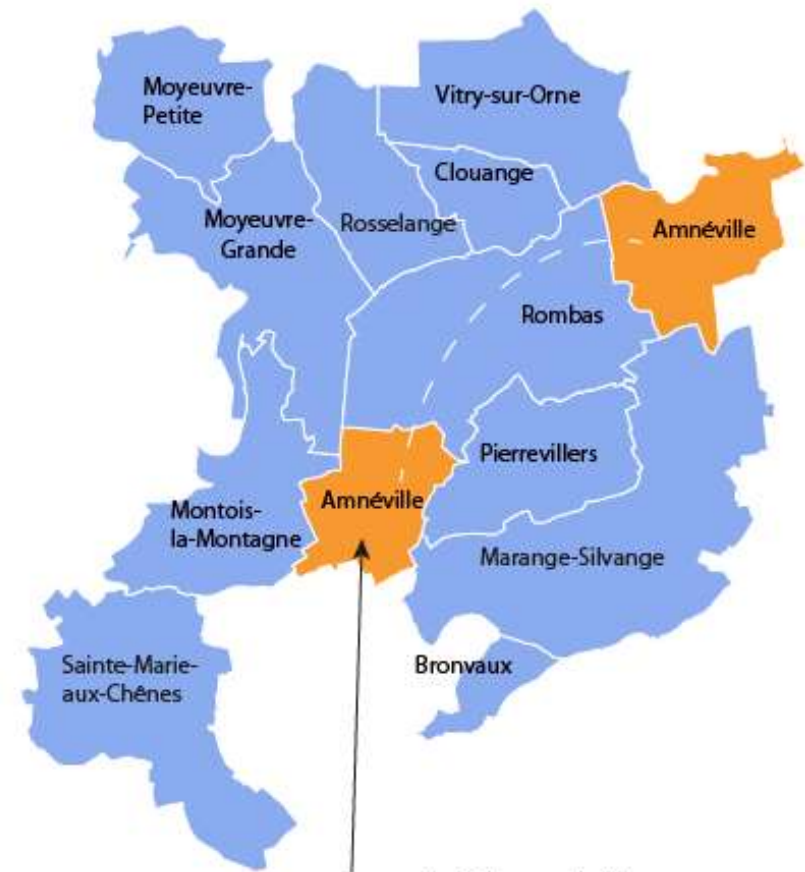
Le territoire d'étude

Les **12 communes** de la CC du Pays Orne Moselle

Des **échelles de comparaison** :

- ▶ Les 4 grandes communes de la CCPOM (Amnéville, Rombas, Moyeuve-Grande et Marange-Silvange)
- ▶ La CCPOM dans son ensemble
- ▶ Département de la Moselle (57),
- ▶ France hexagonale.

Les communes de la CC Pays Orne Moselle



Secteur de Malancourt-la-Montagne, commune fusionnée en 1974



Le portrait statistique : Entre thématiques et publics

CONTEXTE GÉNÉRAL & LOGEMENT

52 783 habitants au 1er janvier 2022

Un croisement des thématiques et des publics

LES FAMILLES & LES ENFANTS

10 780 enfants de moins de 18 ans
-3,7% entre 2015 et 2021
20,4% de la population est mineure

LES JEUNES

3 757 jeunes de 16-24 ans
-4,9% entre 2015 et 2021
7,1% de la population entre 16 et 24 ans

ACCÈS AUX DROITS, NIVEAUX DE VIE ET PAUVRETE

1 833 € Niveau de vie médian
16,1% Taux de pauvreté au seuil de 60%
32,1% Taux de pauvreté selon le type de ménage

Petite enfance

Accompagnement à la parentalité

pour questionner l'ensemble des **champs de l'action sociale** couverts par la CTG

Enfance et Jeunesse

Accès aux droits et inclusion numérique

Animation de la vie sociale et solidarité

CONTEXTE GÉNÉRAL & LOGEMENT



52 783 habitants au 1er janvier 2022

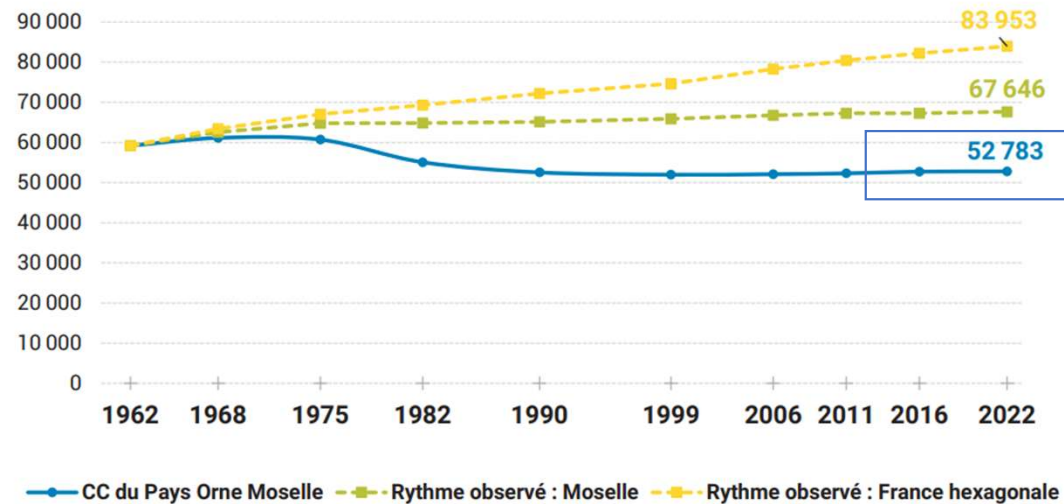




Une grande stabilité de la population

Évolution de la population des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2022 - Traitements © Compas



Indique l'évolution qu'aurait connu CC du Pays Orne Moselle si le territoire avait suivi le rythme observé dans les territoires de comparaison.

Le nombre d'habitants, sur l'ensemble des 12 communes de la CCPOM, est quasi identique depuis le début des années 80 alors que la tendance nationale est à l'augmentation de la population.

Le territoire compte **52 783 habitants en 2022**.



Des dynamiques de peuplement hétérogènes entre les communes

52 783 habitants (RP 2022)

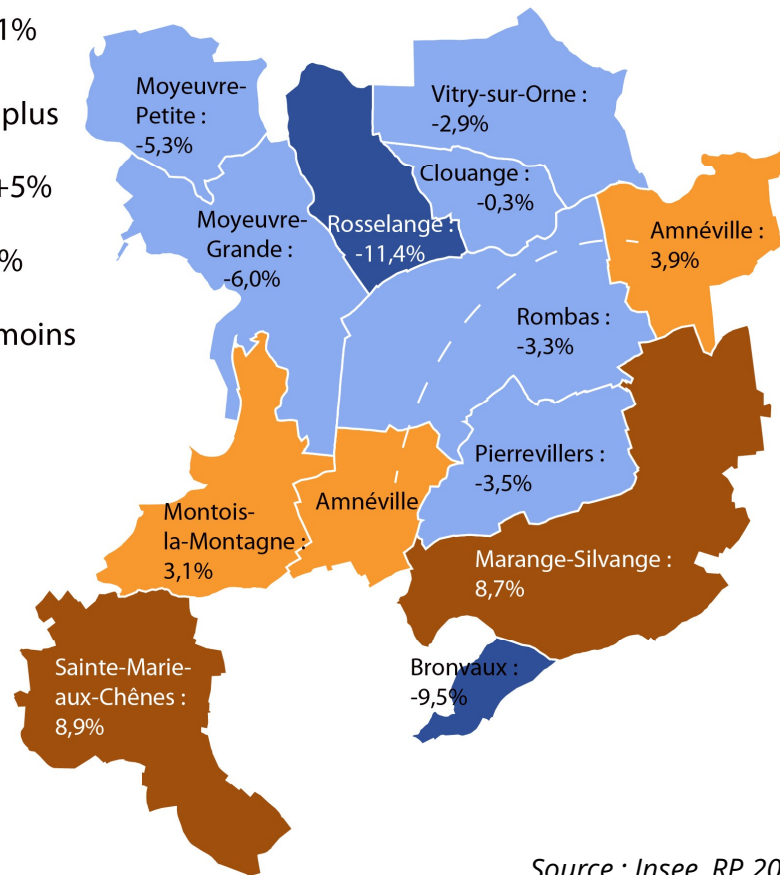
Evolution entre 2016 et 2022 :

- **CCPOM: + 0,1 %**
- *Les 4 plus grandes communes de la CCPOM : + 0,4 %*
- *Moselle : + 0,5 %*
- *France hexagonale : + 2,1 %*
- Une population globale stable à l'échelle de l'intercommunalité, avec des disparités d'évolution entre les communes.
- Deux communes en décroissance démographique et deux communes en forte croissance.

Taux de variation de la population entre 2016 et 2022

CCPOM : +0,1%

- +5% et plus
- +0% à +5%
- -9% à 0%
- -9% et moins



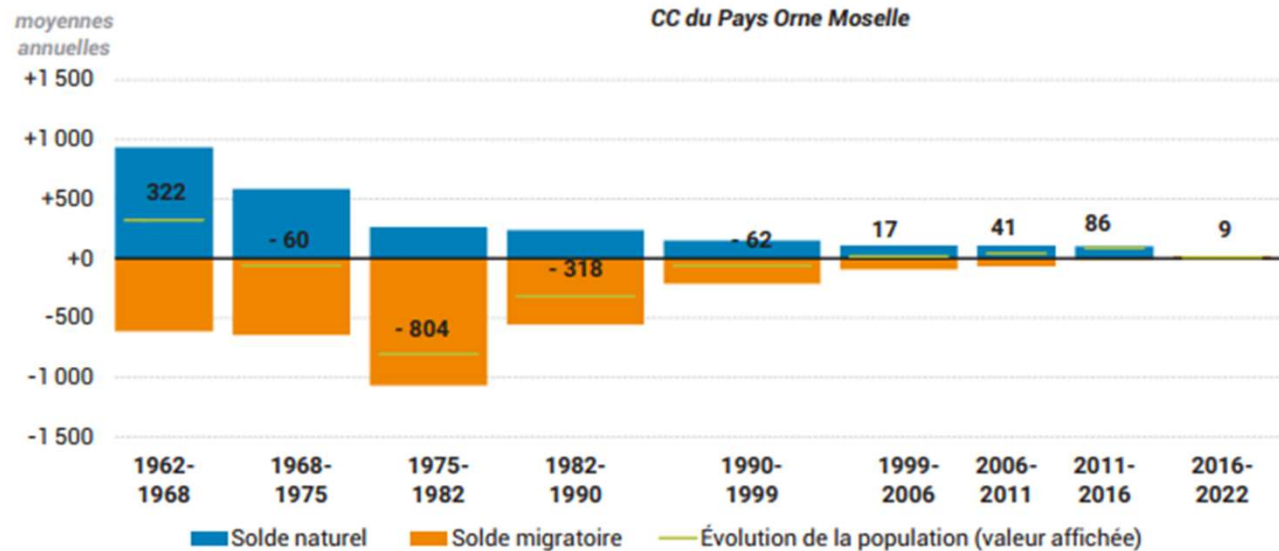
| | 2022 |
|--------------------------------|---------------|
| Amnéville | 10 853 |
| Bronvaux | 504 |
| Clouange | 3 591 |
| Marange-Silvange | 6 517 |
| Montois-la-Montagne | 2 717 |
| Moyeuve-Grande | 7 320 |
| Moyeuve-Petite | 443 |
| Pierrevillers | 1 460 |
| Rombas | 9 534 |
| Rosselange | 2 403 |
| Sainte-Marie-aux-Chênes | 4 512 |
| Vitry-sur-Orne | 2 929 |
| CC du Pays Orne Moselle | 52 783 |



Une décroissance des soldes naturels et migratoires sur une longue période

Soldes migratoires et naturels, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2022 - Traitements © Compas



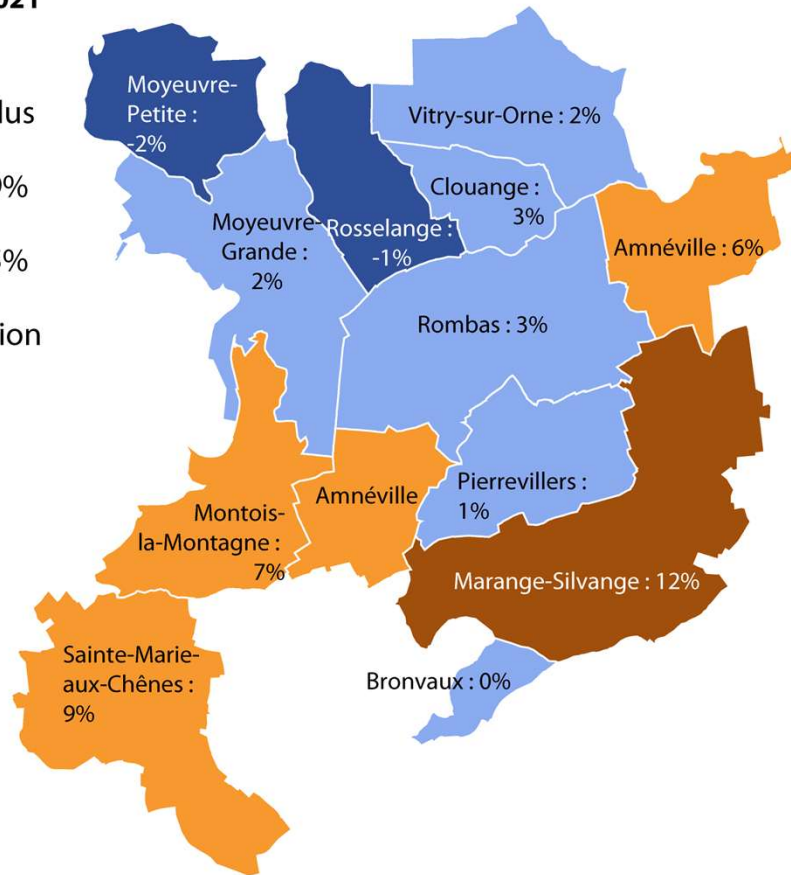
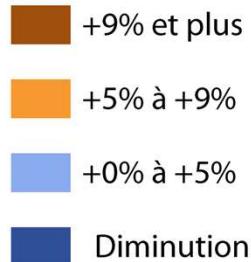
- La stabilité démographique est le reflet de deux soldes à l'équilibre : le solde migratoire et le solde naturel.
- Ces soldes diminuent.
- Le premier grâce à un ralentissement des départs de populations au regard des arrivées, et le second du fait du vieillissement de la population (plus de décès, moins de naissances)



Une augmentation constante de logements qui permet de maintenir le nombre d'habitants

Taux de variation du parc de logements entre 2015 et 2021

CCPOM : +5%



- Le développement des logements est plus important sur le secteur sud de la CCPOM. Il atteint +12% en 6 ans pour Marange-Silvange.
- Malgré une dynamique de croissance du nombre de logement (à l'exception de deux communes), les communes du nord de l'EPCI ont connu une décroissance démographique.
- Celle-ci est le reflet de la modification du peuplement (diminution du nombre moyen d'habitants par logements) et de la crise économique que traverse le secteur de la sidérurgie depuis les années 1980 et qui a affecté de nombreuses communes de la Moselle.
- Avant de voir sa population augmenter, un territoire a besoin développer son parc de logements pour maintenir le nombre d'habitants.



Un vieillissement de la population qui s'installe significativement

Taille moyenne des ménages de la CCPOM :

En 1962 : 3,7 / 3,1 en France hexagonale

En 1990 : 2,8 / 2,6 en France hexagonale

En 2021 : 2,2 / 2,2 en France hexagonale

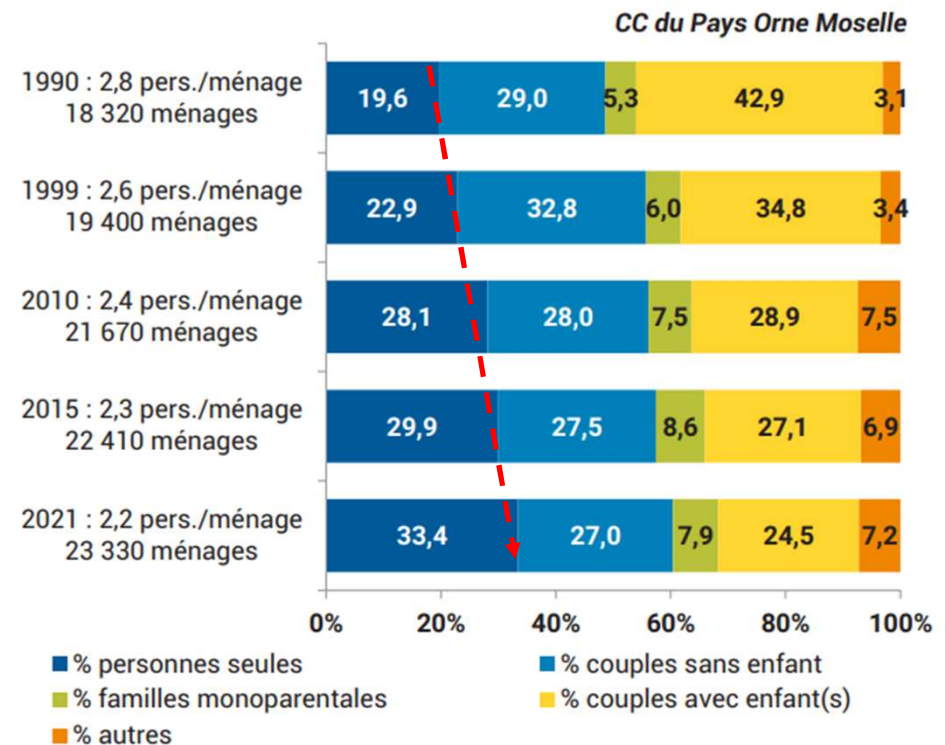
Moins d'un logement sur trois est habité par une famille avec enfant(s).

Entre 2015 et 2021 c'est :

- - 450 ménages avec enfants
- +130 ménages de couples sans enfant
- + 1 100 ménages de personnes seules

Évolution de la structure des ménages et de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 1990-2021 - Traitements © Compas

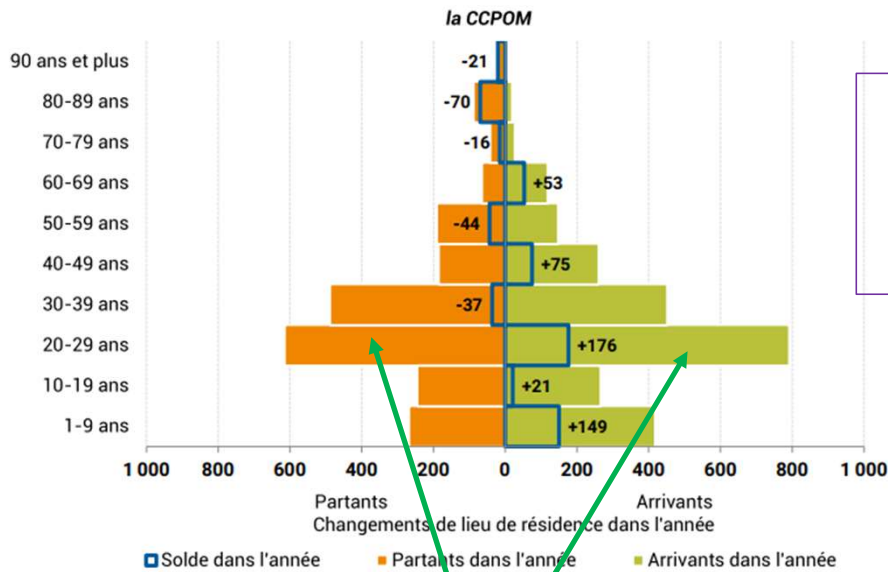




Une situation migratoire qui s'inverse avec l'arrivée de familles sur la période récente

Pyramide des âges des mobilités résidentielles

Source : Insee, RP fichiers détail 2021 - Traitements © Compas



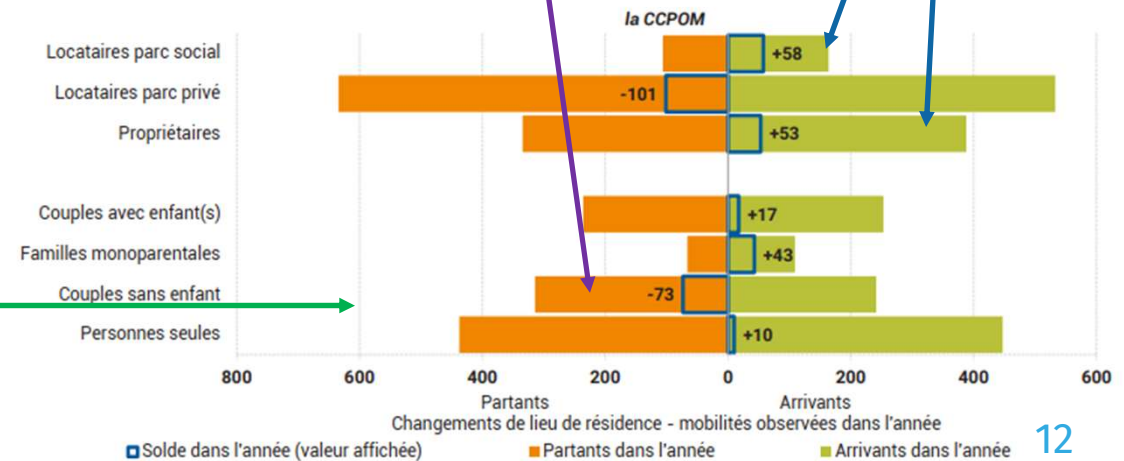
L'arrivée de **familles** (notamment monoparentales) et le départ de **couples sans enfant**



Un territoire attractif dans le **parc locatif social** et pour les **propriétaires**

Structure des mobilités résidentielles des ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2021 - Traitements © Compas



Un flux très marqué de **jeunes** ménages (moins de 30 ans)



Une mobilité au sein d'un environnement géographique de proximité

Où ils vont ?

2 210 personnes de 1 an et plus ont quitté la CCPOM dans l'année

| Commune de destination | Pop. Partie |
|----------------------------|-------------|
| Metz | 155 |
| Hagondange | 125 |
| Mondelange | 85 |
| Homécourt | 85 |
| Talange | 76 |
| Maizières-lès-Metz | 66 |
| Thionville | 59 |
| Uckange | 55 |
| Jœuf | 50 |
| Amanvillers | 48 |
| ... | |
| Département de destination | Pop. Partie |
| Même département | 1 434 |
| Départements limitrophes | 494 |
| Autres départements | 282 |

D'où ils viennent ?

2 500 personnes de 1 an et plus nouvellement arrivées dans la CCPOM dans

| Commune de provenance | Pop. Arrivée |
|---------------------------|--------------|
| Metz | 177 |
| Maizières-lès-Metz | 161 |
| Etranger | 134 |
| Hagondange | 105 |
| Thionville | 97 |
| Mondelange | 85 |
| Talange | 70 |
| Fameck | 53 |
| Yutz | 50 |
| Amanvillers | 48 |
| ... | |
| Département de provenance | Pop. Arrivée |
| Même département | 1 593 |
| Départements limitrophes | 424 |
| Autres départements | 481 |

+ **290 habitants** (différence entre les départs et les arrivées) dans la CCPOM au cours de la dernière année observée (2021).

Des **mobilités résidentielles importantes avec la ville de Metz** (arrivées et départs d'habitants).

La plupart des flux se font au sein du département de la Moselle ou dans les départements limitrophes.

Nb : en 2021, les 3 400 personnes étrangères du territoire représentent 6,5% de la population intercommunale (contre 7,5% en France hexagonale).

Etranger : personne arrivant d'un autre pays (tous confondus)

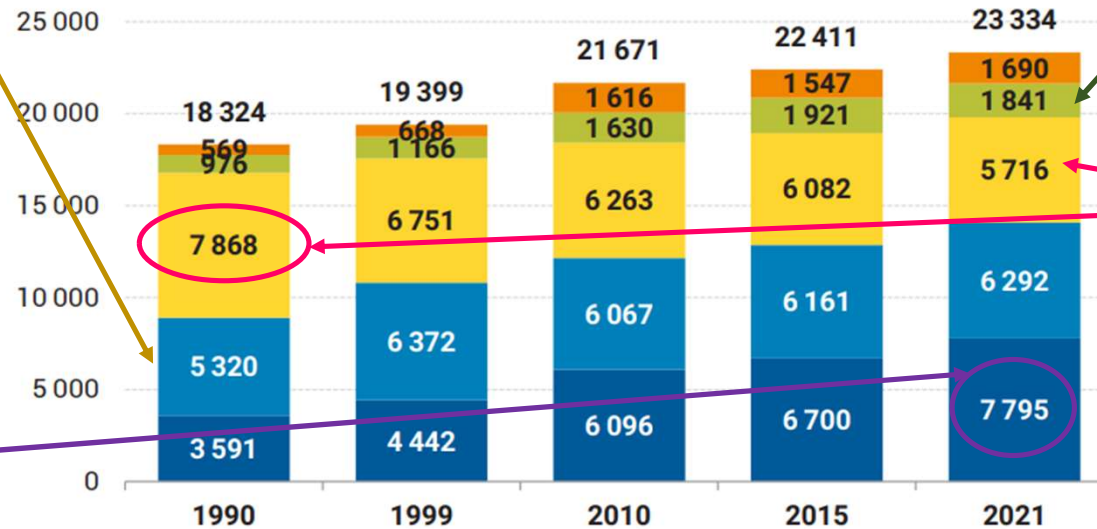


Structures familiales et structures par âges, deux éléments interdépendants

Composition des ménages

Source : Insee, RP 1990-2021 - Traitements © Compas

CC du Pays Orne Moselle



Une augmentation des couples sans enfant

Un doublement du nombre de familles monoparentales

Des familles de type couple parental de moins en moins nombreuses sur le territoire

Une très forte progression de l'isolement résidentiel

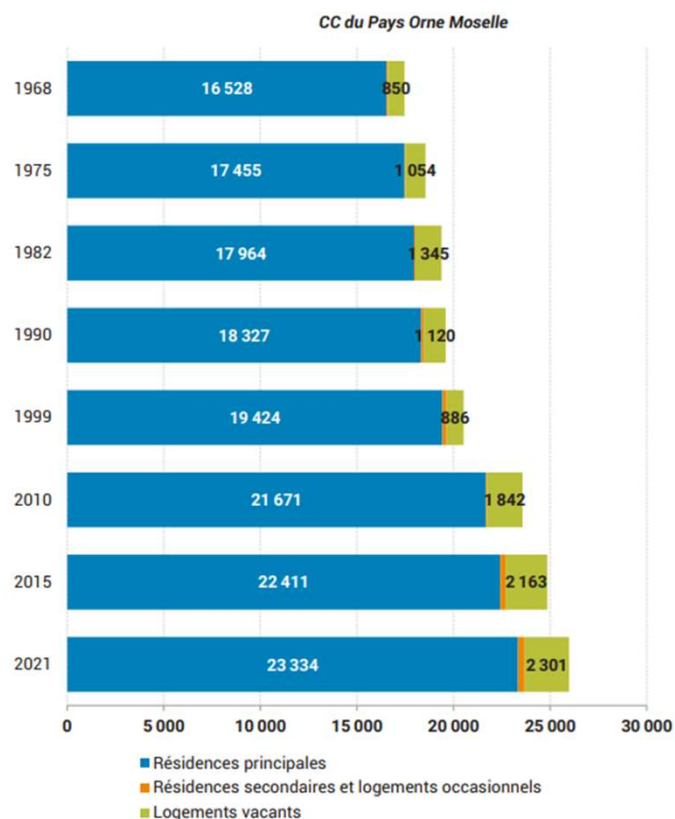
■ Personnes vivant seules ■ Couples sans enfant ■ Couples avec enfant(s)
■ Familles monoparentales ■ Autres ménages



Une augmentation des résidences principales et des logements vacants

Évolution du nombre de logements

Source : Insee, RP 1968-2021 - Traitements © Compas



9 % des logements sont vacants (2 300 logements). C'est 8% en France. Cette tendance a progressé (+140 logements) entre 2015 et 2021. Les communes de Clouange et Moyeuve-Grande sont les plus concernées (>15%).

Depuis plus de 20 ans, aux côtés de l'ANAH, la CCPOM propose des aides aux ménages dans le cadre de l'OPAH, pour la rénovation de leur logement. Une étude spécifique sur la vacance a été réalisée en 2016.

La CCPOM s'appuie sur le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne et Non Décemment, qui a mis en place un système unique de signalement. La collectivité encourage également le recours à l'intermédiation locative auprès des propriétaires.

90 % des logements sont des résidences principales leur nombre progresse (+4%, soit +900 logements) sur l'ensemble de l'intercommunalité entre 2015 et 2021.

La CCPOM n'est pas un territoire touristique. Le nombre de résidences secondaires et occasionnelles y est très faible.

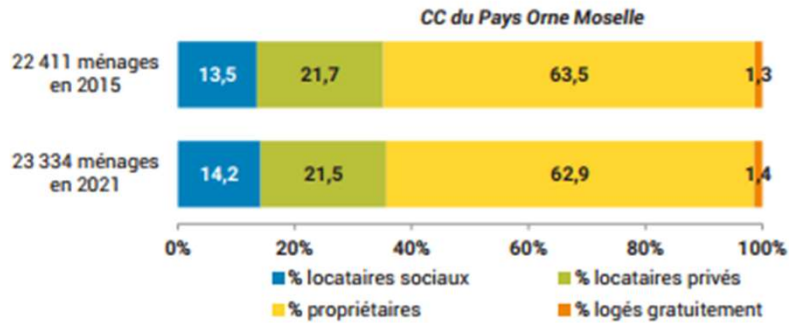
Le territoire compte 3500 bénéficiaires d'une aide au logement, dont 49% dans le parc social (39% en Moselle).



Des grands logements en décalage avec la diminution de la taille des ménages

Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement

Source : Insee, RP 2015-2021 - Traitements © Compas

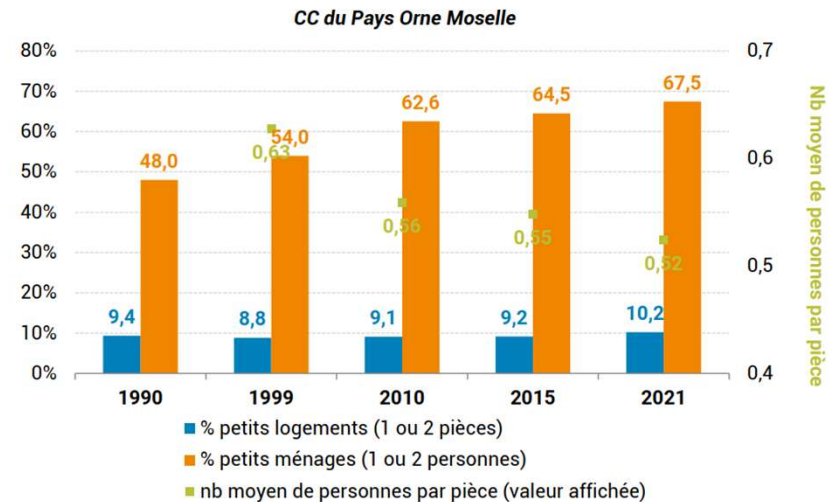


Un quart des logements de la commune d'Amnéville appartiennent au parc locatif social alors qu'ils représentent en moyenne 14% sur l'ensemble de la CCPOM.

Les **2/3 des ménages sont propriétaires** de leur logement.

L'évolution des petits ménages et des petits logements, depuis 1990

Source : Insee, RP 1990-2021 - Traitements © Compas



60% des résidences principales sont des maisons et 40% des appartements. La majorité des résidences principales sont des grands logements : **70% comportent 4 pièces ou plus**. Or, les besoins en petits logements sont de plus en plus importants au regard de l'évolution de la composition des ménages.



Des grands logements en décalage avec la diminution de la taille des ménages

| Indicateur sur l'emploi | 2011 | 2016 | 2022 |
|-----------------------------------------------|--------|--------|--------|
| Nombre d'emplois dans la zone | 11 895 | 11 342 | 10 770 |
| Actifs ayant un emploi résidant dans la zone | 21 151 | 21 248 | 22 595 |
| Indicateur de concentration d'emploi | 56,2 | 53,4 | 47,7 |
| Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en % | 56,7 | 57,1 | 58,2 |

| Zone du lieu de travail | 2011 | % | 2016 | % | 2022 | % |
|----------------------------------------------------------------|--------|------|--------|------|--------|------|
| Ensemble | 21 147 | 100 | 21 242 | 100 | 22 582 | 100 |
| Travaillent dans la commune de résidence | 3 811 | 18,0 | 3 537 | 16,6 | 3 052 | 13,5 |
| Travaillent dans une commune autre que la commune de résidence | 17 336 | 82,0 | 17 705 | 83,4 | 19 530 | 86,5 |

Le territoire compte près de 11 000 emplois, un nombre en diminution depuis 2011.

Dans le même temps, le nombre d'actifs a progressé sur la période,

= > La part des personnes travaillant dans la commune diminue,



Des grands logements en décalage avec la diminution de la taille des ménages

| Groupe socioprofessionnel | 2011 | dont actifs ayant un emploi | 2016 | dont actifs ayant un emploi | 2022 | dont actifs ayant un emploi |
|---------------------------------------------------------------|---------------|-----------------------------|---------------|-----------------------------|---------------|-----------------------------|
| Ensemble | 24 724 | 21 287 | 24 769 | 21 241 | 24 994 | 22 148 |
| <i>dont agriculteurs exploitants</i> | 27 | 23 | 19 | 19 | 5 | 5 |
| <i>dont artisans, commerçants, chefs d'entreprise</i> | 969 | 902 | 1 020 | 895 | 1 013 | 970 |
| <i>dont cadres et professions intellectuelles supérieures</i> | 1 858 | 1 793 | 2 013 | 1 947 | 2 282 | 2 176 |
| <i>dont professions intermédiaires</i> | 5 819 | 5 436 | 5 806 | 5 341 | 6 797 | 6 371 |
| <i>dont employés</i> | 8 010 | 6 736 | 8 239 | 6 890 | 7 782 | 6 725 |
| <i>dont ouvriers</i> | 7 719 | 6 397 | 7 369 | 6 150 | 6 863 | 5 900 |

| Nombre de chômeurs et taux de chômage | 2011 | 2016 | 2022 |
|---------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Nombre de chômeurs | 3 436 | 3 623 | 2 928 |
| Taux de chômage en % | 14,0 | 14,7 | 11,6 |
| Taux de chômage des 15 à 24 ans | 29,7 | 29,9 | 22,9 |
| Taux de chômage des 25 à 54 ans | 11,8 | 12,7 | 10,0 |
| Taux de chômage des 55 à 64 ans | 11,8 | 13,4 | 11,2 |

Le nombre d'actifs en emploi progresse de façon régulière depuis 2011,

Deux dynamiques s'observent: la baisse du nombre d'habitants travaillant dans le secteur agricole, ou occupant des postes d'employés et d'ouvriers d'un côté, l'augmentation de celles des personnes occupant des emplois de cadres et de professions intermédiaires.

Le taux de chômage a fortement diminué sur la période 2016 - 2022 (11,6% en 2022 contre 14% en 2011).



Les enjeux des dynamiques de peuplement ainsi que pour l'accès et le maintien dans le logement

PEUPELEMENT



- L'évolution du parc de logements permet de maintenir le nombre d'habitants sur le territoire malgré le vieillissement de la population et la diminution de la taille moyenne des ménages. Une grande disparité nord/sud s'observe avec une tendance à la perte de population au nord compensée par un gain au sud.
- **Quel projet de peuplement pour le territoire ?**
- **Un isolement résidentiel qui s'accroît** en forte hausse, expliqué en partie par le vieillissement de la population mais aussi par la présence d'actifs vivant seuls :
- **Quelle offre de services en termes de vie sociale pour ces (nouveaux) publics et pour prévenir l'isolement ?**

MOBILITÉS



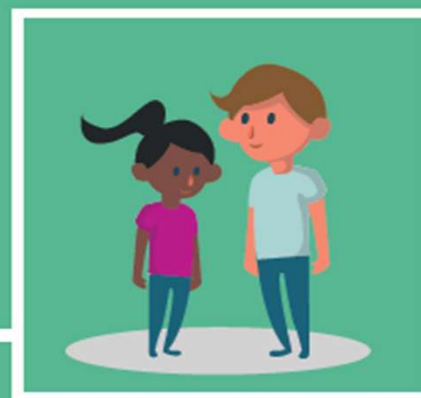
- **Des mobilités résidentielles (arrivées et départs) importantes chez les jeunes ménages**, et des arrivées plus nombreuses que les départs dans le parc locatif social et pour les propriétaires :
- **Quelle prise en compte en termes d'information et d'intégration des nouveaux habitants ?**
- **L'arrivée de personnes venues de l'étranger** (troisième provenance des nouveaux habitants) :
- **Quelle intégration de ces personnes sur le territoire ?**
- **L'arrivée de familles** (en couples et monoparentales) avec enfant(s) :
- **Quels services pour la conciliation vie professionnelle / vie familiale ?**

LOGEMENT



- **1/3 du parc locatif social concentré sur les communes d'Annéville**, et des ménages majoritairement propriétaires de leur logement :
- **Comment faciliter l'accès au logement ?**
- **Une majorité de grands logements** en décalage avec l'évolution de la structure des ménages :
- **Quelle dynamique de territoire pour faciliter les parcours résidentiels lors des changements de situation** (périodes d'études / décohabitation, séparations, vieillissement, etc.) ?

LES FAMILLES & LES ENFANTS



10 780 enfants de moins de 18 ans

-3,7% entre 2015 et 2021

20,4% de la population est mineure

pom Pays
Orne
Moselle
communauté de communes



 **compas**



Trois communes qui connaissent une croissance du nombre de familles

7 560 familles (RP 2021)

1/3 des ménages du territoire

Autant de familles que de personnes vivant seules.

Une forte diminution du nombre de familles sur le secteur nord de la CCPOM.

Evolution entre 2015 et 2021 :

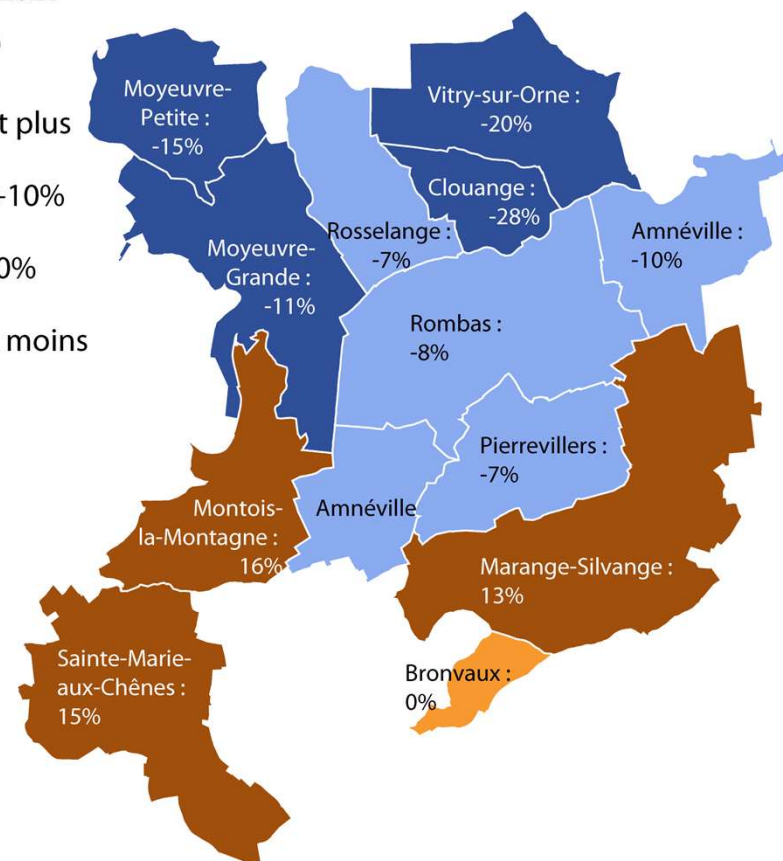
- **CCPOM: - 5,6 %**
- *Moselle : - 1,7 %*
- *France hexagonale : + 0,6 %*

| Source : Insee, RP 2021 | Familles |
|--------------------------------|--------------|
| Amnéville | 1 565 |
| Bronvaux | 84 |
| Clouange | 383 |
| Marange-Silvange | 989 |
| Montois-la-Montagne | 402 |
| Moyeuve-Grande | 1 011 |
| Moyeuve-Petite | 64 |
| Pierrevillers | 215 |
| Rombas | 1 397 |
| Rosselange | 316 |
| Sainte-Marie-aux-Chênes | 724 |
| Vitry-sur-Orne | 408 |
| CC du Pays Orne Moselle | 7 557 |

Taux de variation des familles entre 2015 et 2021

CCPOM : -6%

- +10% et plus
- +0% à +10%
- -10% à 0%
- -10% et moins

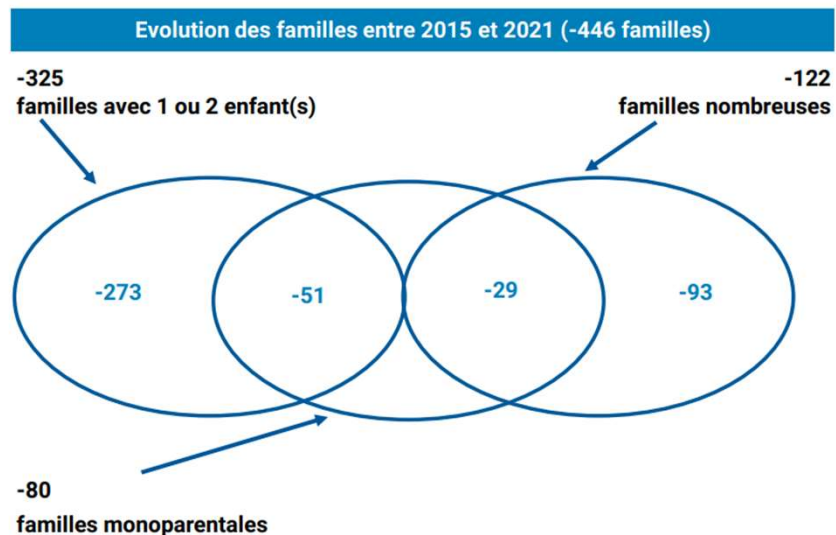
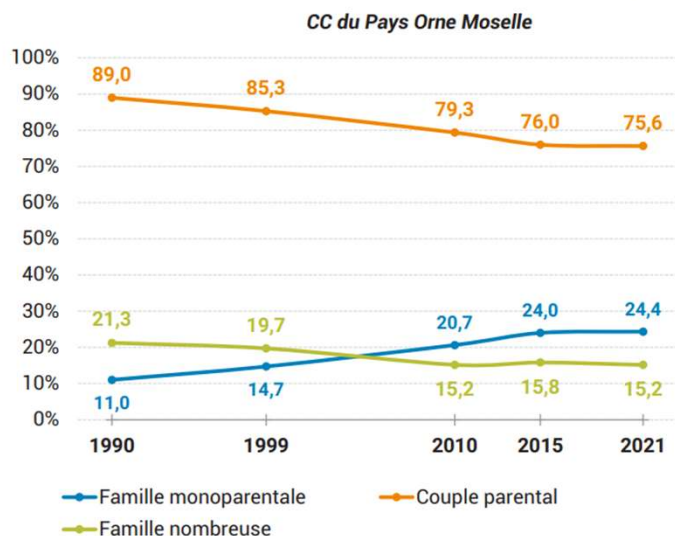




La hausse de la monoparentalité traduit l'évolution des structures familiales sur le territoire

Type de familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 1990-2021 - Traitements © Compas



Après une évolution significative de la composition des familles depuis les années 2000, avec une baisse des couples parentaux et une hausse des familles monoparentales, **la structuration familiale se stabilise**.

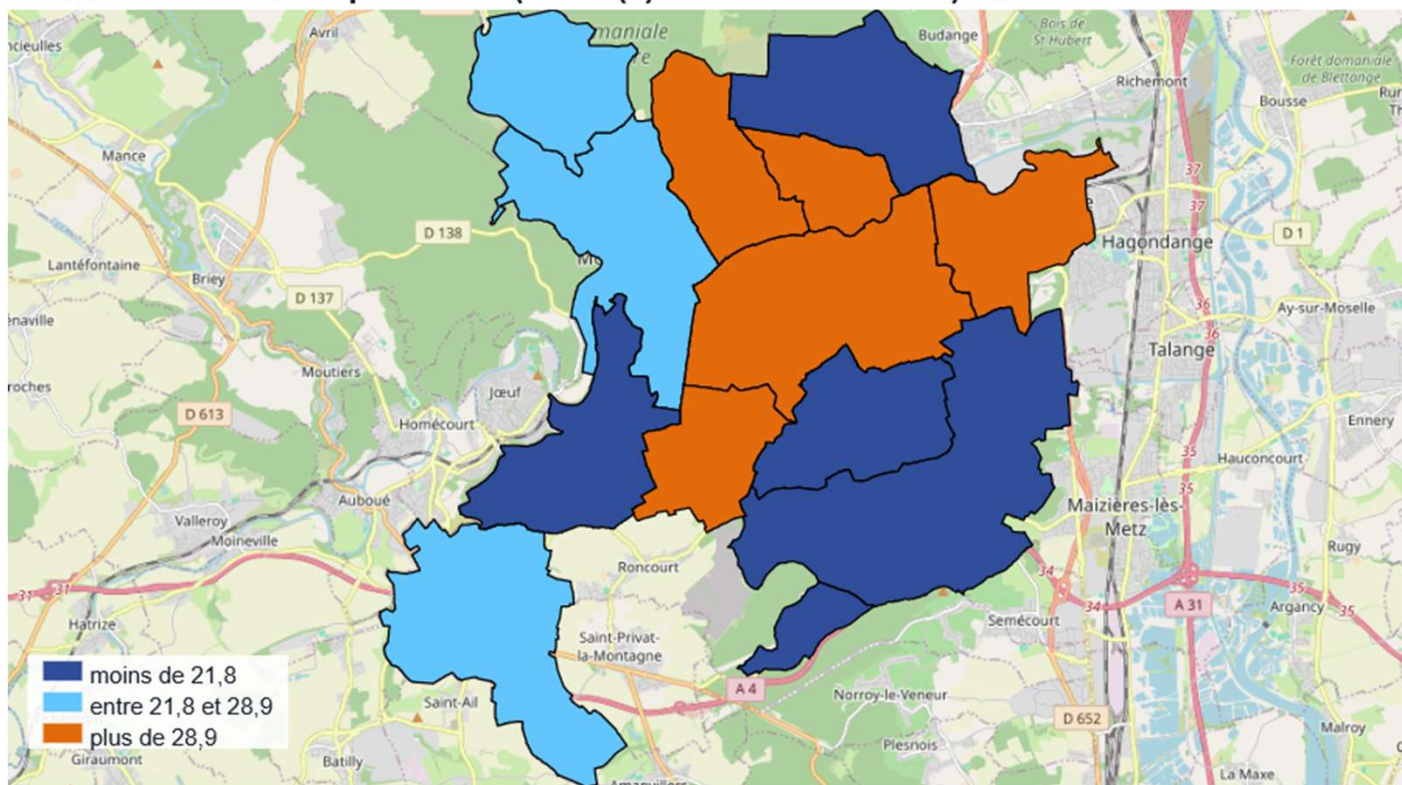
Les couples parentaux (75,6%) restent nettement très majoritaires (71,1% en France).

La majorité des familles (85%) ont un ou deux enfants (82% en France).



La hausse de la monoparentalité traduit l'évolution des structures familiales sur le territoire

Part des familles monoparentales (enfant(s) de moins de 25 ans) en %



Source(s) : In

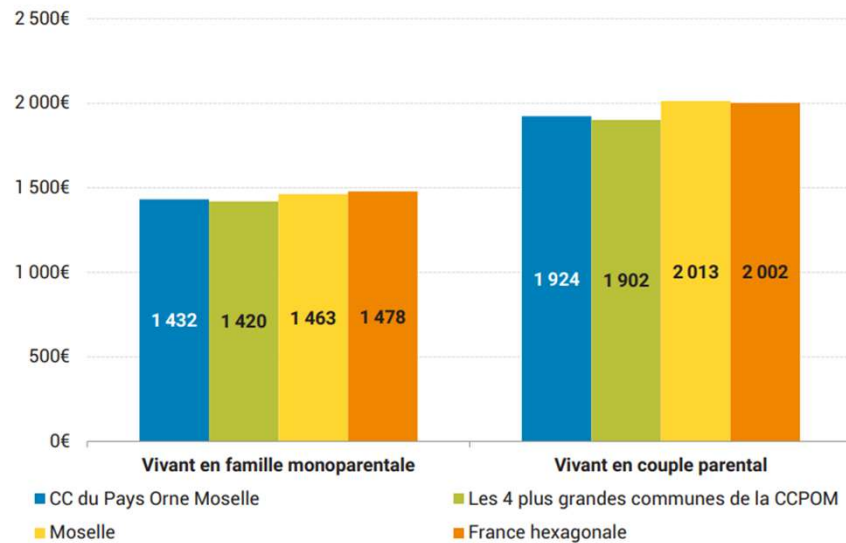
- 25% des familles sont monoparentales à l'échelle de la Communauté de Communes.
- Ce taux était de 11% en 1990.
- C'est autant qu'à l'échelle du département ou de la France Hexagonale.
- Des disparités existent entre les communes du territoire.
- A Rombas (29,5%), Clouange (34,3%), Amnéville (29%) ou Rosselange (29%), la part des foyers monoparentaux est supérieur à la tendance observée.



Des familles monoparentales plus exposées à la précarité économique

Niveau de vie médian des familles avec enfant(s)

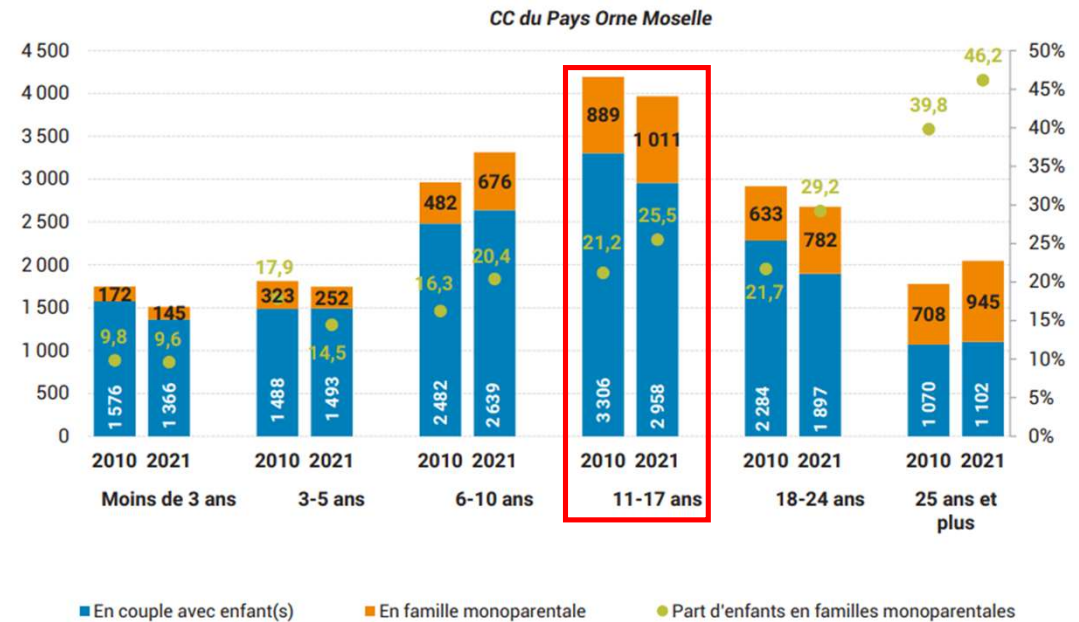
Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements © Compas



Les familles monoparentales restent les plus exposées au risque de pauvreté. **50% d'entre elles vivent avec moins de 1 432 € par mois.**

Répartition des enfants par type de familles

Source : Insee, RP 2010-2021 - Traitements © Compas



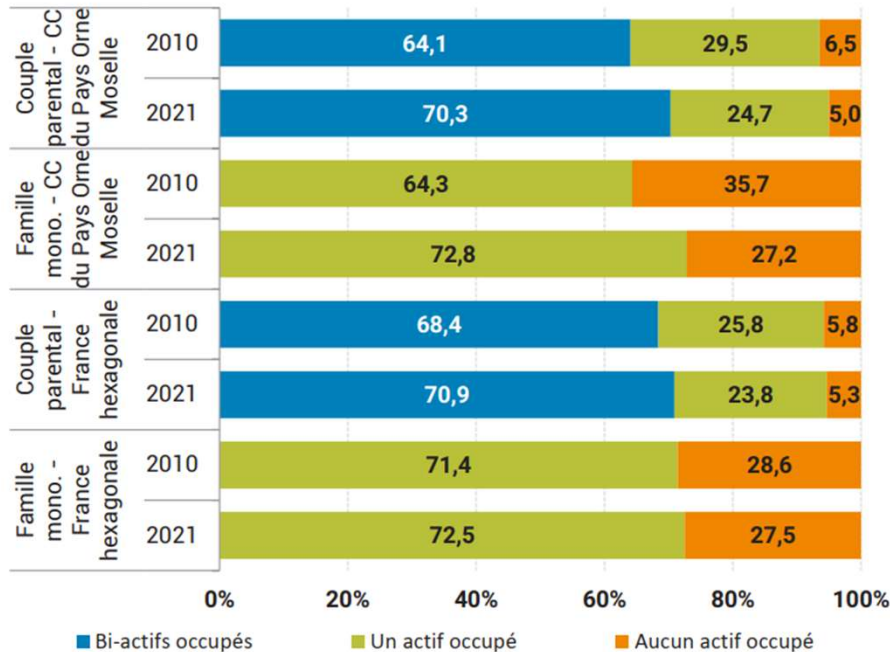
La monoparentalité concerne majoritairement les adolescents et pré-adolescents. A l'inverse, 90% des enfants de moins de trois ans vivent avec leurs deux parents.



Une précarité économique des familles en lien avec l'accès à l'emploi

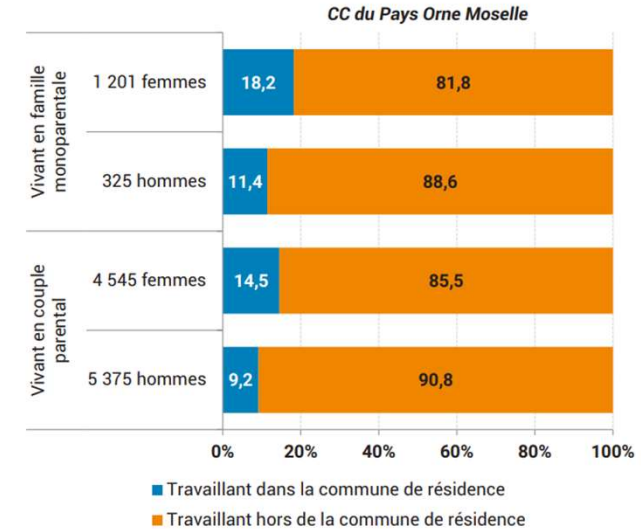
Taux d'activité de l'ensemble des parents selon le type de famille

Source : Insee, RP 2010-2021 - Traitements © Compas



Lieu de travail des parents

Source : Insee, RP fichiers détail 2021 - Traitements © Compas



Un taux d'emploi des parents proche de la moyenne de France métropolitaine, avec une forte progression sur la dernière décennie.

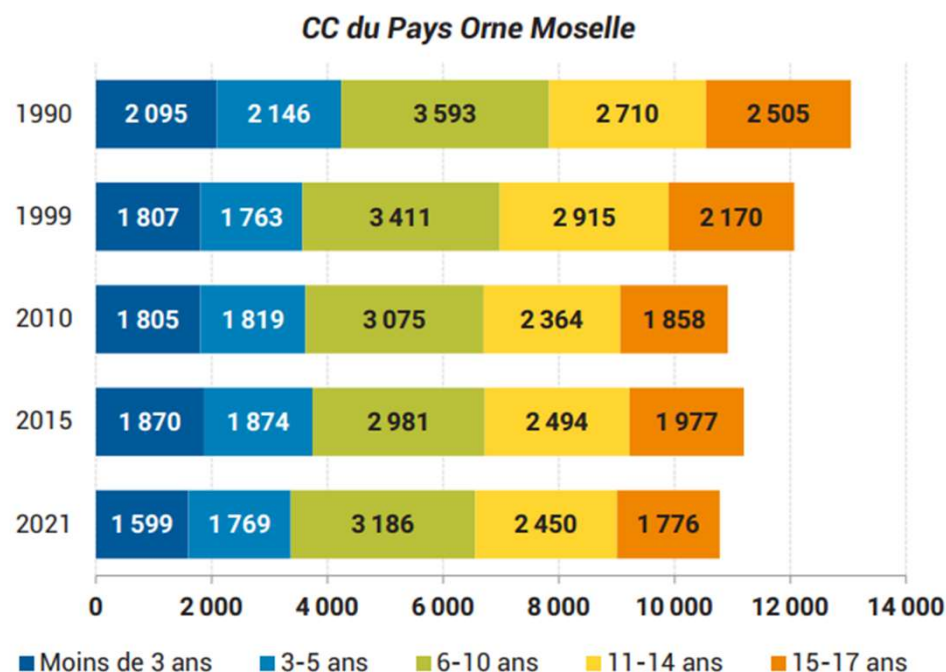
Le lieu de travail est quasi systématiquement situé hors de la commune de résidence.



Une légère baisse du nombre d'enfants mineurs sur le territoire, contrastée selon l'âge

Évolution du nombre de mineurs depuis le début des années 90

Source : Insee, RP 1990-2021 - Traitements © Compas



10 780 enfants de 0 à 17 ans (20 % de la population de la CCPOM est mineure).

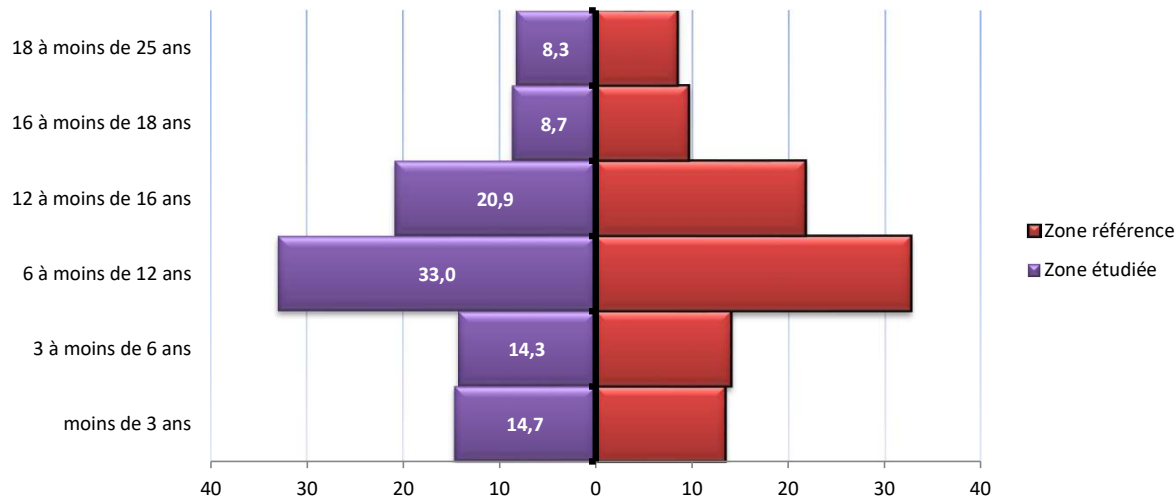
Le nombre de mineurs sur le territoire de la CCPOM a fortement diminué depuis le début des années 2000. Il est assez stable depuis 2010. Au sein des mineurs, la répartition par classes d'âge se modifie : les plus jeunes et les plus âgés sont de moins en moins nombreux.

Depuis 2015 :

- - **270 jeunes enfants de moins de 3 ans**
- - 105 enfants de 3-5 ans
- + **205 enfants de 6-10 ans**
- - 44 adolescents de 11-14 ans
- - **200 adolescents de 15-17 ans**



Une légère baisse du nombre d'enfants mineurs sur le territoire, contrastée selon l'âge



Source: CAF, 2023

La structure de l'âge des enfants allocataires de la CAF est très proche de celle observée en Moselle.

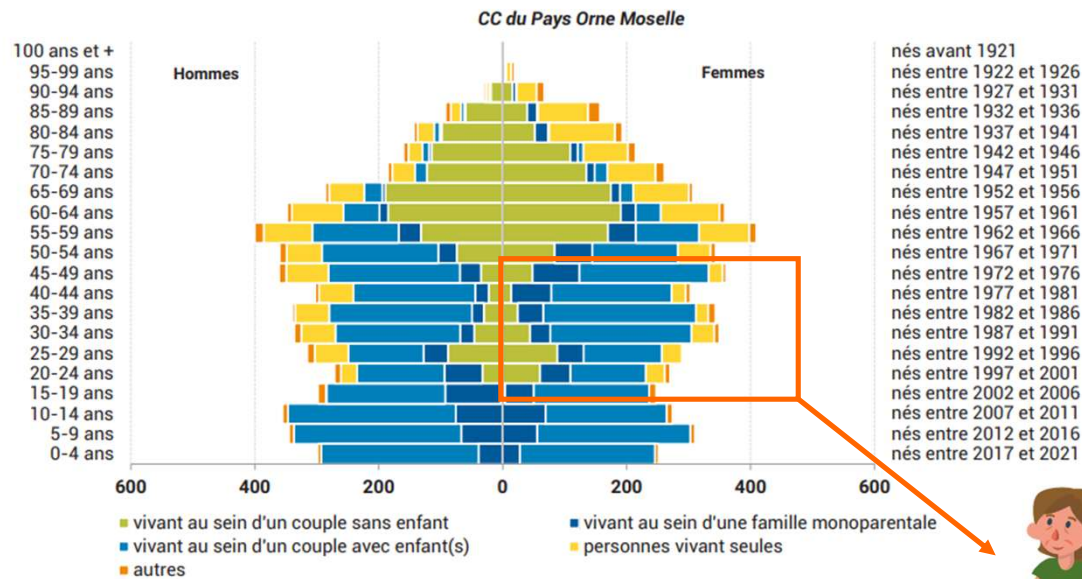
- Les moins de 3 ans y sont plus représentés (15% contre 13%)
- Les 6 - 16 ans sont légèrement moins importants en proportion (53% contre 54%)



Evolution attendue du nombre d'enfants

Pyramide des âges de la population selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas

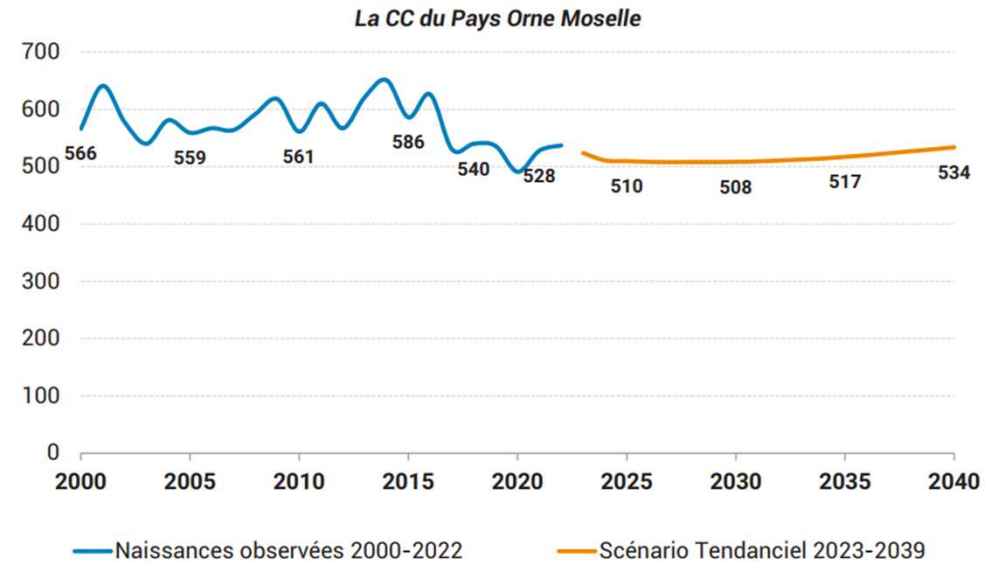


10 830 femmes de 15 à 49 ans, en âge d'avoir des enfants, parmi lesquelles :
1 750 femmes âgées de 30 à 34 ans et 1 720 de 35 à 39 ans



Une projection du nombre de naissances attendues

Source : Insee, RP 2010-2021 - Traitements © Compas



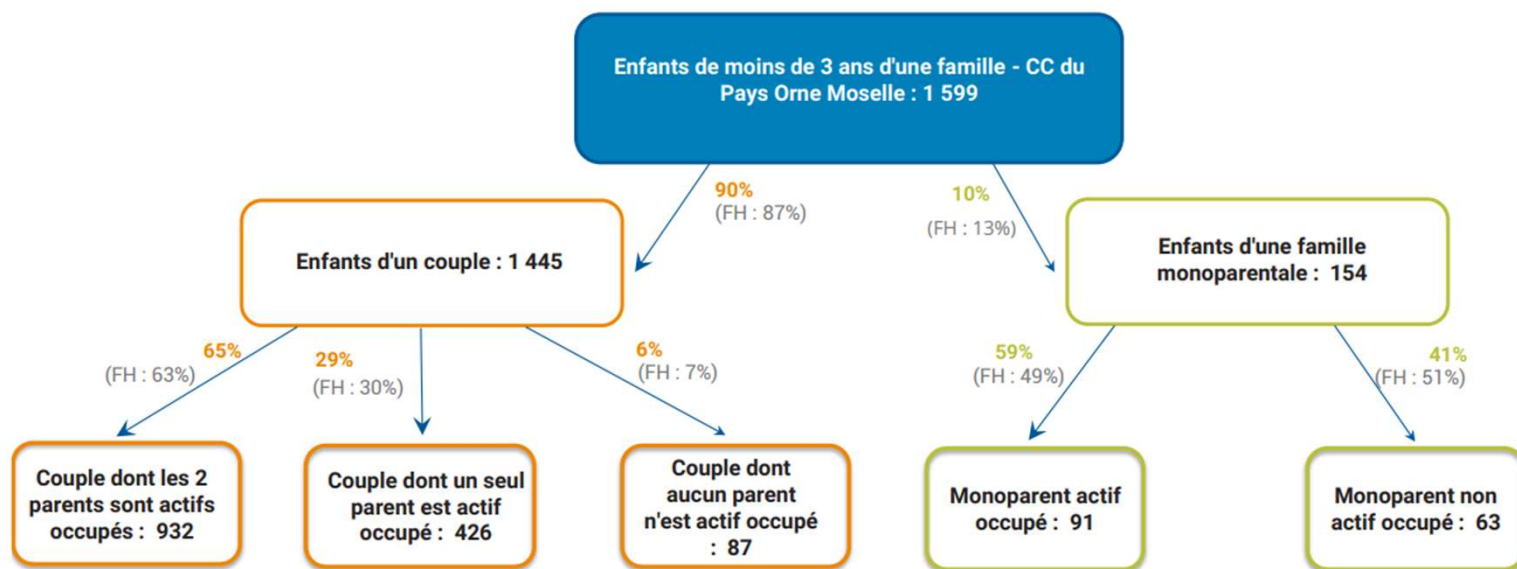
1 420 femmes vivant en couple sans enfant, 4 760 en couple parental et 1 160 en famille monoparentale
825 femmes vivant seules et 2400 chez leurs parents (dont 230 chez les 30 ans et plus)



PETITE ENFANCE : un besoin d'accueil potentiel plus important qu'ailleurs chez les 0-3 ans

Enfants de moins de 3 ans selon le type de famille et l'activité des parents

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



1 025 enfants de moins de trois ans de la CCPOM ont tous leurs parents qui travaillent (soit 2/3 des 0-3 ans) et peuvent potentiellement nécessiter un besoin d'accueil.

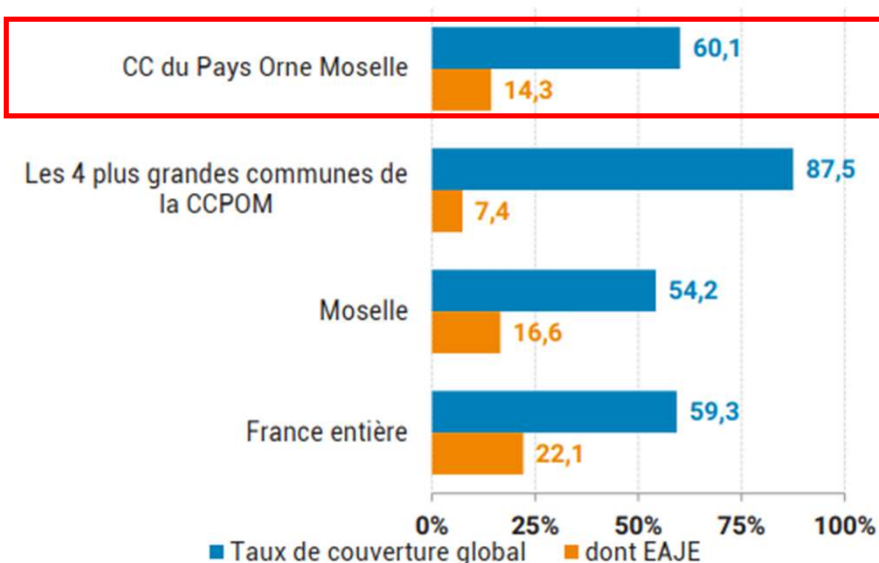
A l'inverse, **150 enfants n'ont aucun de leurs parents en emploi**. Cela concerne 40% des enfants vivant en familles monoparentales dont l'emploi est souvent conditionné à l'accès à un mode d'accueil.



PETITE ENFANCE : une capacité d'accueil théorique supérieure à celle des territoires de comparaison

Capacité théorique d'accueil des 0-2 ans par les modes d'accueil « formels »

Sources : Cnaf, 2022 & Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



1 600 enfants de moins de 3 ans dans la CCPOM :

L'accueil individuel est le 1^{er} mode d'accueil auquel les parents du territoire ont recours.

228 Assistants Maternels Agréés offrant 684 places en accueil individuel (42% ont plus de 55 ans) ;

260 places en accueils collectifs (EAJE) dont :

- 180 dans les cinq crèches communales,
- 80 dans les micro-crèches privées ;

81 places pour d'autres modes d'accueils (salariés à domicile et école maternelle).

Au total, **969 places d'accueil** recensées.

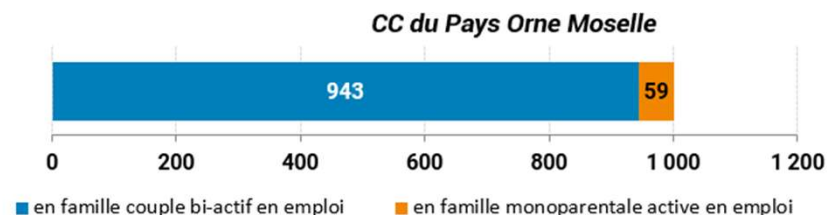
La part de parents faisant le choix de cesser ou de réduire leur temps de travail pour s'occuper de leur enfant est de 10%, comme en France.



ENFANCE : un besoin d'accueil potentiel qui augmente avec l'âge

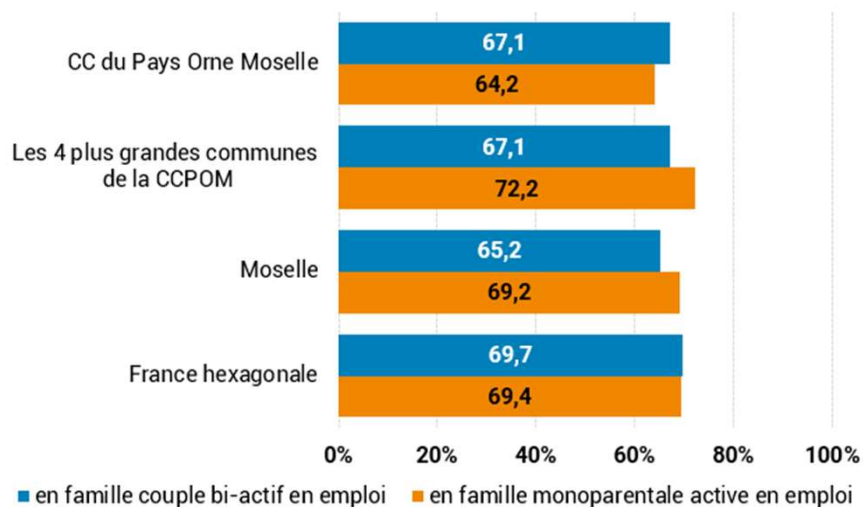
Répartition des jeunes enfants vivant au sein d'une famille où tous les parents travaillent

Source : Insee, RP 2010-2021 - Traitements © Compas



Enfants de 6-10 ans vivant au sein d'une famille où tous les parents travaillent

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



Le territoire compte **1 780 enfants de 3-5 ans** et **3 190 enfants de 6-10 ans** soit 3 361 enfants d'âge « primaire ».

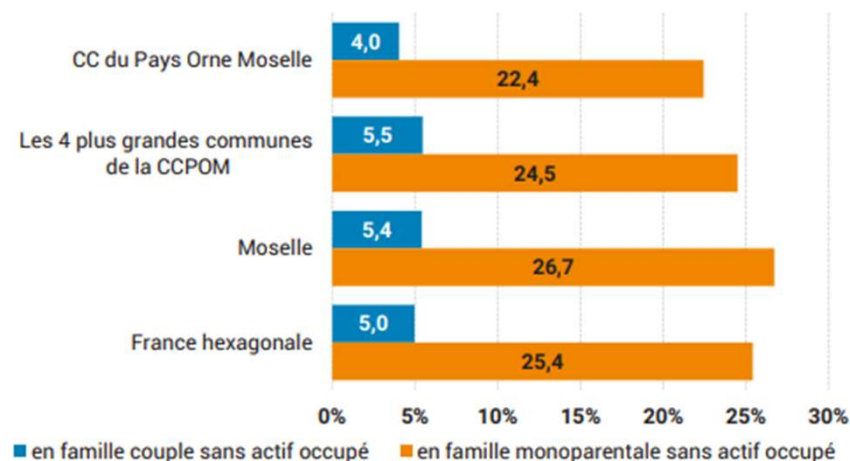
Le taux d'activité des parents augmente avec l'âge. 56 % des enfants de 3-5 ans ont tous leurs parents en emploi, c'est 66 % pour les 6-10 ans. Par conséquent les besoins d'accueil potentiels augmentent aussi.



ADOLESCENCE : l'emploi des parents corrélé avec des besoins potentiels d'accompagnement à la parentalité

Adolescents âgés de 11 à 17 ans dont aucun des parents n'est en emploi

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



Le territoire compte **2 450 adolescents de 11-14 ans** et **1 780 adolescents de 15-17 ans**.

Le besoin d'accompagnement des adolescents quand aucun des parents ne travaille pose des enjeux propres à cette tranche d'âge. Sur le territoire ce sont 370 adolescents et leurs parents qui sont concernés.

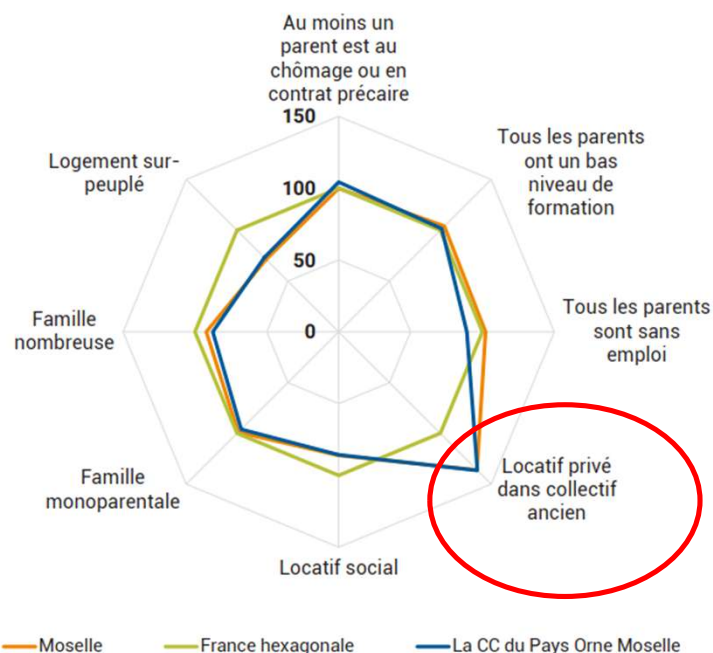
Il peut par exemple se faire ressentir pour l'obtention du stage de troisième ou lors de la recherche des stages en seconde et première professionnelle. L'absence d'emploi du ou des parents réduit le réseau qui permet l'obtention de ces stages.



Une fragilité sociale des enfants moindre qu'ailleurs

Indice de fragilité des enfants

Source : Insee, RP fichiers détail 2021 - Traitements © Compas



| | Mineurs vulnérables 0-17 ans | Indice de fragilité des enfants |
|-----------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| | Nb | |
| Amnéville | 272 | 13 |
| Bronvaux | nd | - |
| Clouange | 73 | 14 |
| Marange-Silvange | 66 | 5 |
| Montois-la-Montagne | 19 | 3 |
| Moyeuvre-Grande | 198 | 13 |
| Moyeuvre-Petite | nd | - |
| Pierrevillers | <10 | - |
| Rombas | 265 | 14 |
| Rosselange | 59 | 15 |
| Sainte-Marie-aux-Chênes | 74 | 7 |
| Vitry-sur-Orne | 49 | 8 |
| La CC du Pays Orne Moselle | 1 078 | 10 |
| Les 4 plus grandes communes | 800 | 11 |
| Moselle | 22 332 | 11 |
| France hexagonale | 1 621 301 | 12 |

Parmi les critères de fragilité étudiés, seul **le taux de mineurs vivant dans un logement locatif privé situé en collectif ancien est plus élevé sur le territoire qu'en France (9% des mineurs de la CCPOM contre 7% des mineurs en France hexagonale)**.

Les communes de Rosselange, Rombas et Clouange concentrent plus de fragilités. Globalement environ 1 080 mineurs sont en situation de fragilité potentielle sur la CCPOM.

Indice de fragilité des mineurs : nous considérons qu'un enfant (moins de 18 ans) est potentiellement fragile, et pourrait avoir besoin d'un soutien scolaire, dès qu'il cumule 4 de ces 8 facteurs de risque ;



Les enjeux autour des familles avec enfant(s) et de l'offre de service petite enfance et enfance

SERVICES AUX FAMILLES



- Une démographie familiale avec une tendance qui s'inverse : **diminution des enfants de moins de 6 ans et des adolescents et augmentation des âges intermédiaires** :
 - **Quelle adaptation de l'offre de service pour accompagner les mutations démographiques ?**
- **1 080 mineurs en situation de vulnérabilité** (cumulant au moins quatre facteurs de fragilité), avec notamment un parc locatif privé ancien surreprésenté sur le territoire :
 - **Comment repérer et accompagner ces familles ? Quelle inclusion au sein des services aux familles ?**

PETITE ENFANCE

- **Une capacité théorique d'accueil, moyenne portée essentiellement par l'accueil individuel chez les Assistants Maternels Agréés** et concentrée sur les 4 plus grandes communes de la CCPOM :
 - **Quelle évolution du métier d'Assistants Maternels Agréés sur le territoire ? Quelle pérennité de l'offre d'accueil actuel ?**
- **Un taux d'activité en forte progression**, y compris pour les familles monoparentales :
 - **Comment concilier vie familiale et vie professionnelle ?**
- **Un maillage territorial en accueil collectif partiel**, réparti sur 5 structures petite enfance :
 - **Quel projet de territoire autour du maillage de l'offre de service ?**

ENFANCE & ADOLESCENCE

- **Un besoin d'accueil potentiel élevé au regard du taux d'emploi des parents d'enfants et d'adolescents** :
 - **Quelle accessibilité (géographique et financière) avec l'offre d'accueil du territoire ?**
- **Une monoparentalité qui touche majoritairement les parents d'adolescents**, pouvant nécessiter un accompagnement lié aux besoins divers de cette tranche d'âge (différents des questionnements liés aux plus jeunes enfants) :
 - **Quelle offre d'accompagnement proposée à ces parents ?**

LES JEUNES



3 757 jeunes de 18-24 ans

-4,9% entre 2015 et 2021

7,1% de la population
entre 18 et 24 ans

pom Pays
Orne
Moselle
communauté de communes



 **compas**

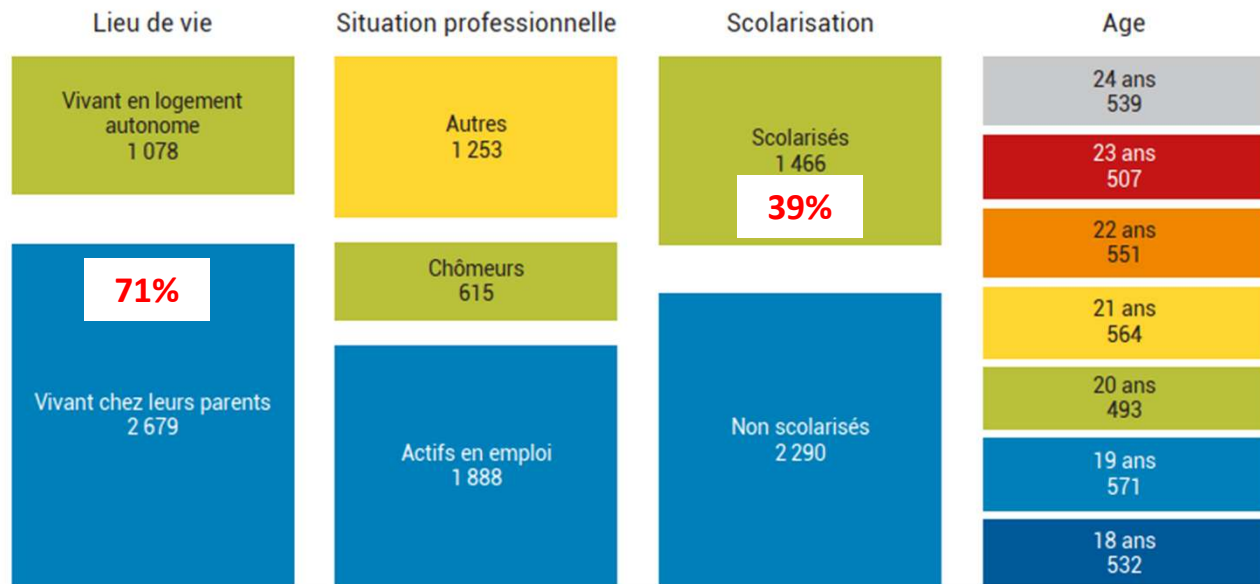


Des jeunes plus actifs qu'ailleurs

Catégories des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas

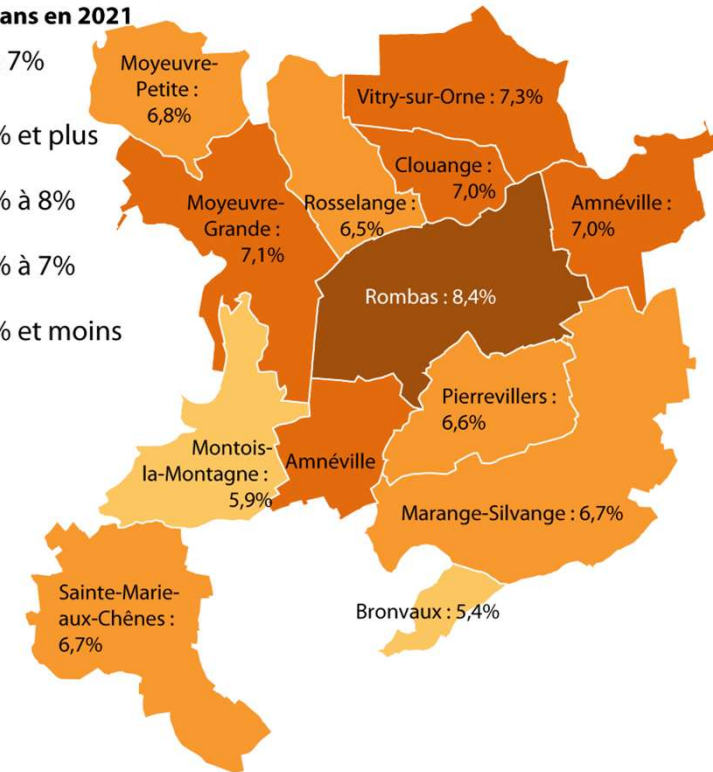
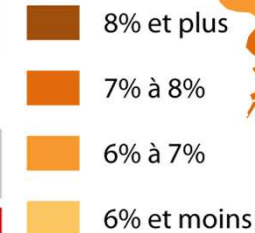
Les 3 757 jeunes de 18-24 ans vivant sur la CC du Pays Orne Moselle



La grande majorité des jeunes encore présents sur la CCPOM vivent chez leurs parents (2 679 jeunes). Le territoire a également une part importante de jeunes actifs (1 888 en emploi et 615 en recherche d'emploi).

Part de la population âgée de 18-24 ans en 2021

CCPOM : 7%

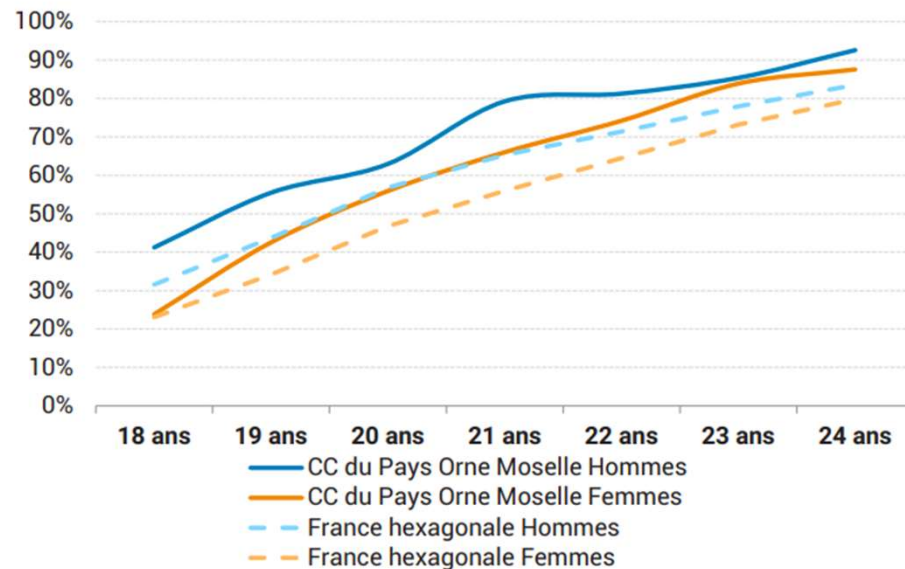




Une précarité de l'emploi moins marquée qu'en France métropolitaine

Taux d'activité des jeunes adultes

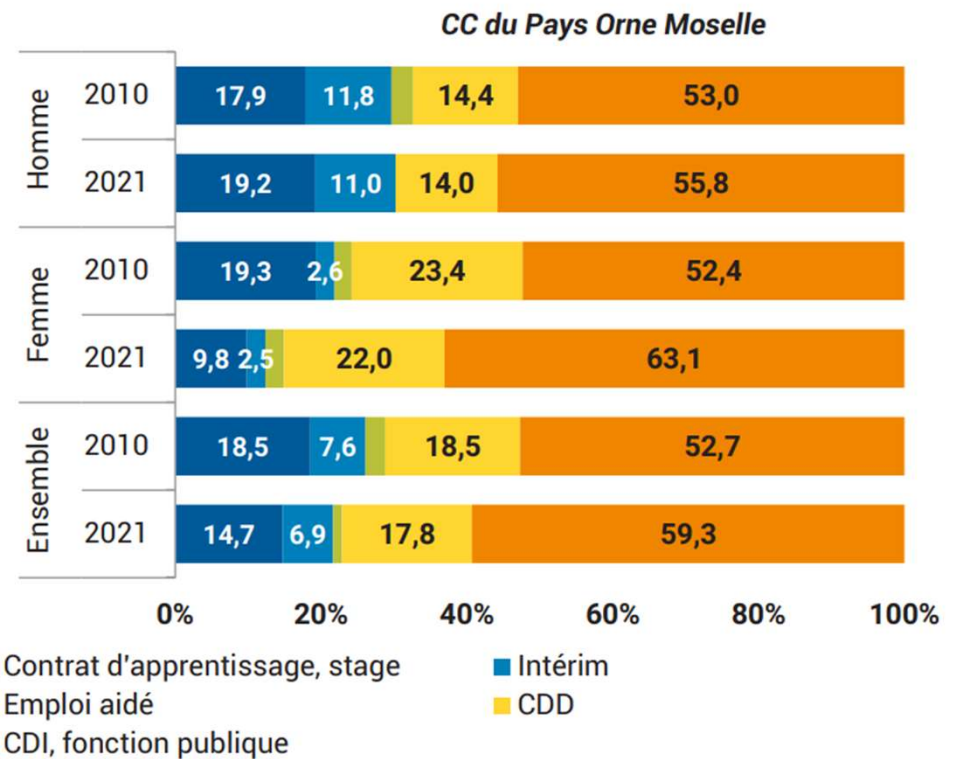
Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



Moins de la moitié des jeunes (15-24 ans) (41%) ont des emplois « précaires » (CDD, apprentissage, etc.). C'est 53% en France hexagonale.

Type de contrat des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2010-2021 - Traitements © Compas

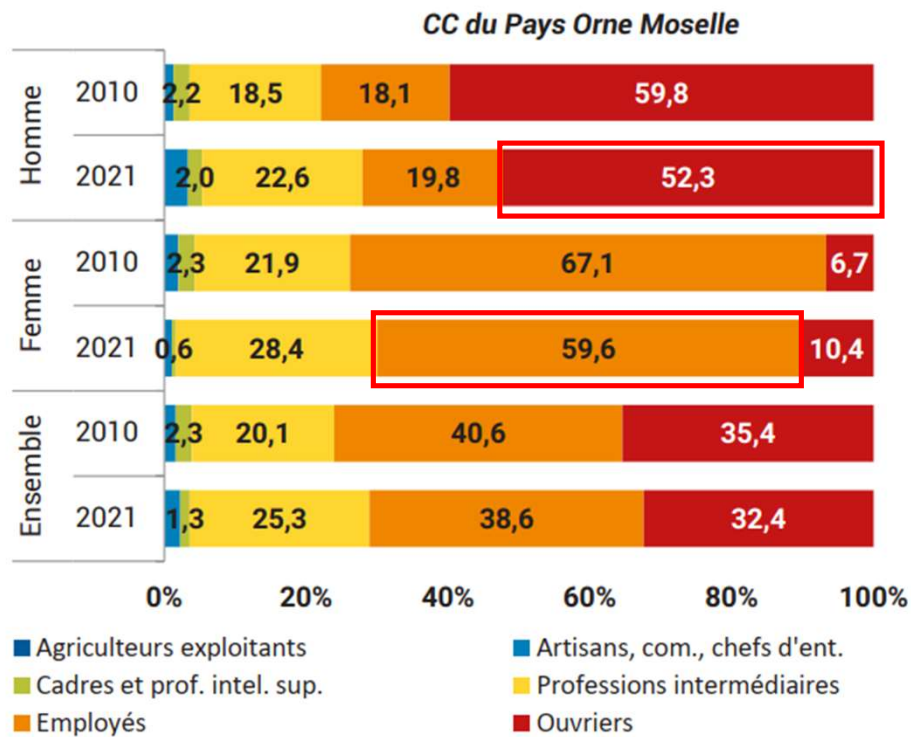




Des jeunes actifs employés ou ouvriers. Très peu de cadres et professions intellectuelles supérieures

Professions et catégories socioprofessionnelles des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



Les jeunes (15-24 ans) en emploi sont majoritairement ouvriers pour les hommes et employées pour les femmes.

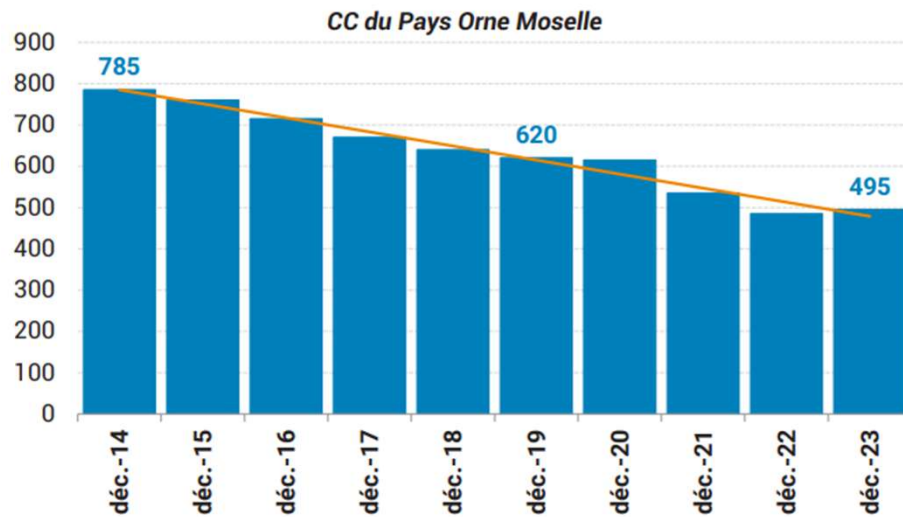
Sur la dernière décennie, la part des professions intermédiaires a fortement augmenté (+5 points).



Une diminution du nombre d'inscrits à France Travail

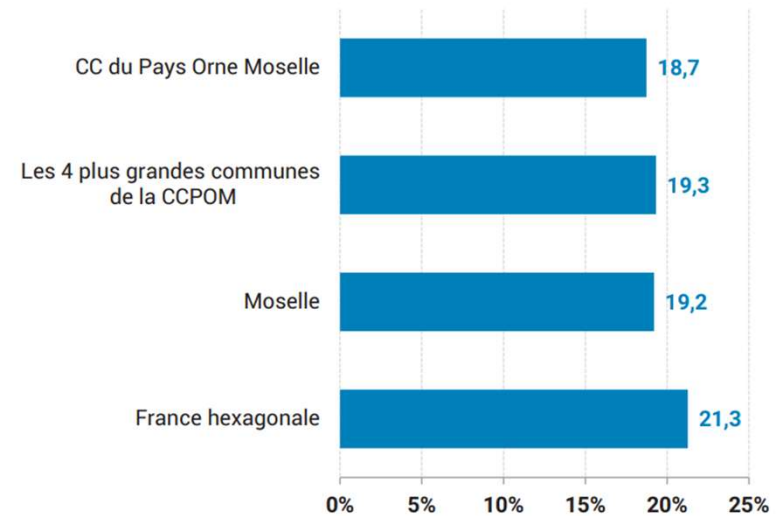
Effectifs des jeunes demandeurs d'emploi (catégories ABC)

Source : Dares, 2014-2023 - Traitements © Compas



Indice de chômage des jeunes (catégories ABC)

Sources : Dares, 2023 & Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



Un taux de chômage estimé (catégories ABC) à 19% chez les jeunes : un peu en dessous de la moyenne nationale.

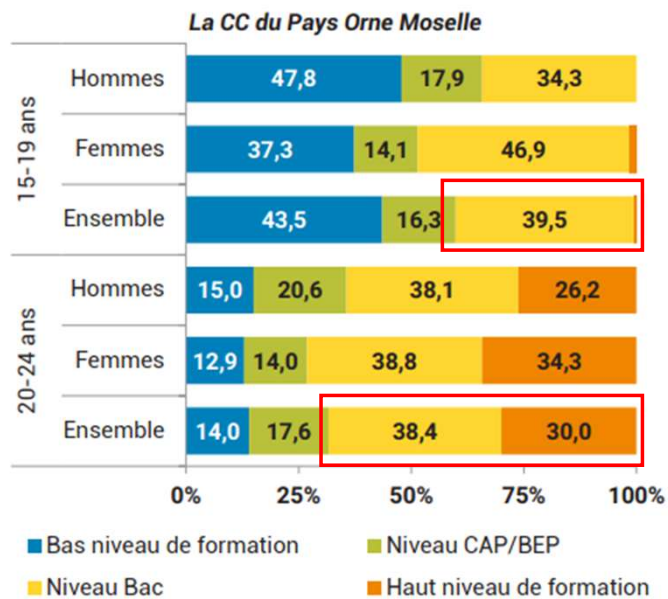
Près de 500 jeunes de moins de 25 ans demandeurs d'emploi, avec une forte baisse entre 2014 et 2023. Il s'agit des jeunes inscrit auprès de Pôle Emploi / France Travail.



Des jeunes plus souvent éloignés de l'emploi et la formation mais un peu plus diplômés

Niveaux de formation des jeunes non scolarisés

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



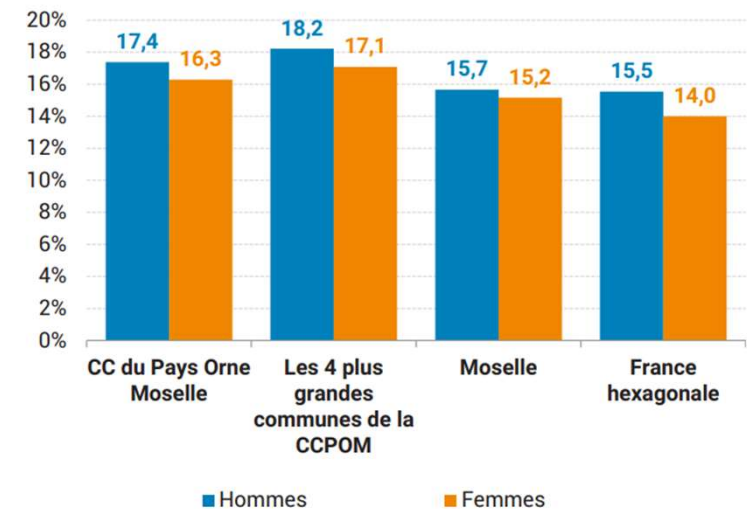
36% en France

66% en France

Les hommes de 15-24 ans sortent globalement de formation avec un niveau inférieur à celui des femmes.

Jeunes adultes de 15-24 ans ni en emploi ni en formation

Source : Insee, RP 2021 - Traitements © Compas



495 hommes et 440 femmes (15-24 ans) ne sont ni en emploi, ni en formation. Un taux supérieur à la moyenne départementale.



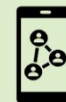
Les enjeux autour des jeunes

AUTONOMIE ET INSERTION



- **Un flux de jeunes (arrivées et départs) important sur le territoire :**
 - **Comment repérer et accompagner ces jeunes ? Quelle inclusion territoriale ?**
- **Un enjeu lié au logement pour permettre la décohabitation, avec notamment beaucoup de jeunes en emploi vivant encore chez leurs parents :**
 - **Quelle capacité d'accès à un logement autonome ?**

ACCÈS AUX DROITS



- **Des jeunes rapidement en emploi mais dans des situations pouvant être précaires** (contrats non pérennes, bas revenus, etc.) :
 - **Quel accès à la vie socio-économique du territoire** (commerces, sorties, loisirs, vie associative, etc.) ?
 - **Quel accès à la santé, à des actions de prévention, etc.** (médecins, prévention des addictions, bien-être psychologique, etc.) ?

CITOYENNETÉ



- **Au-delà des enjeux spécifiques du territoire :**
 - **Comment valoriser l'expression des jeunes**, encourager leurs initiatives et projets, etc. ?
 - **Comment repérer et communiquer efficacement avec ce public ?**
 - **Quels ressources et espaces accessibles à ce public sur le territoire ?**

ACCÈS AUX DROITS, NIVEAUX DE VIE ET PAUVRETE



1 833 €



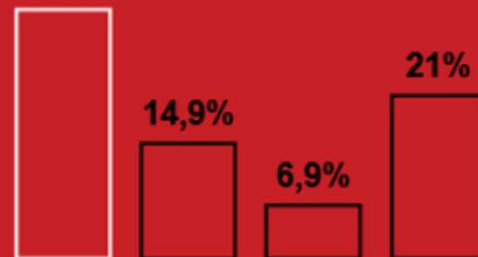
Niveau de vie
médian

16,1%



Taux de pauvreté
au seuil de 60%

32,1%



Fam. monop. Couple sans enfant Pers. seule

Taux de pauvreté selon le
type de ménage

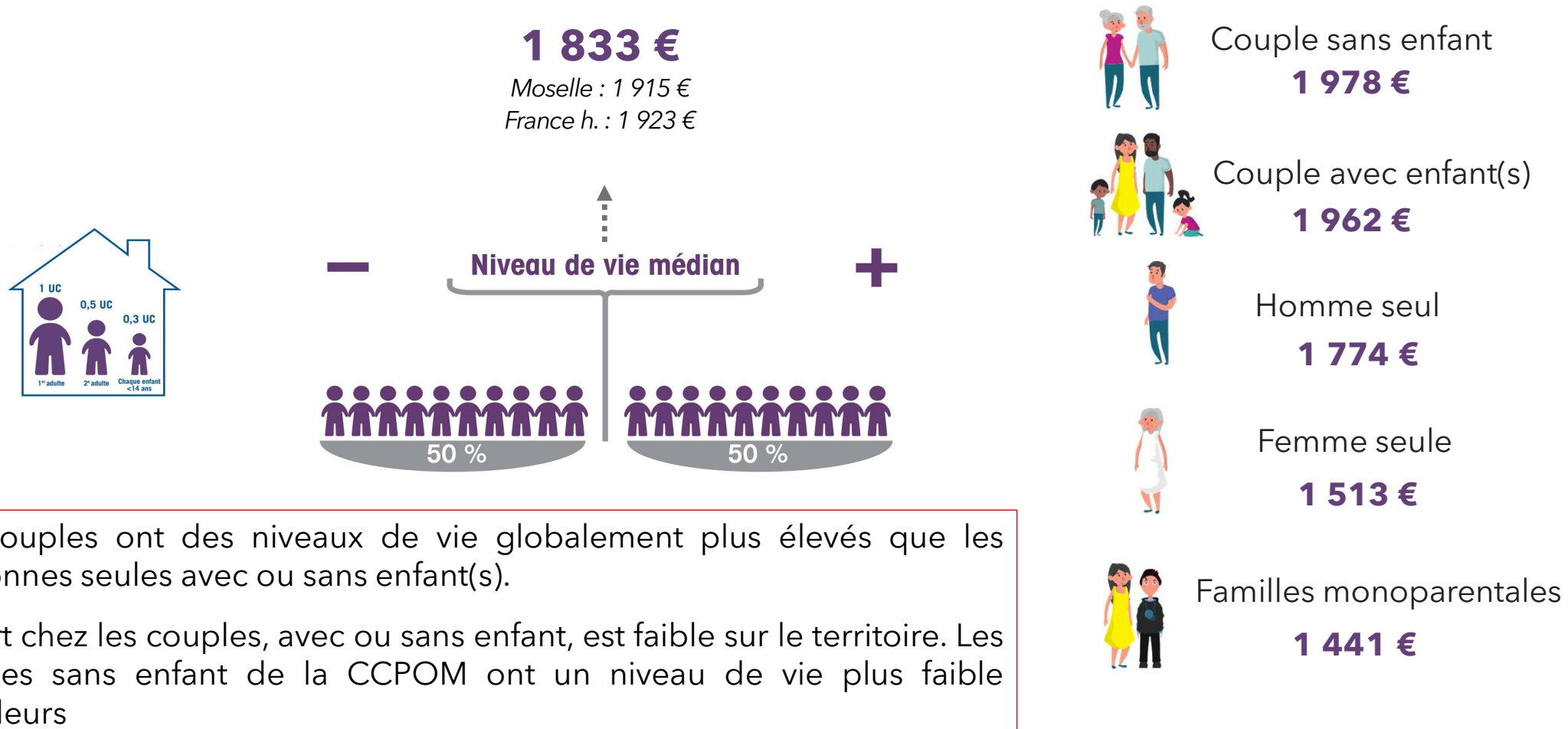
pom Pays
Orne
Moselle
communauté de communes



compas



Un niveau de vie hétérogène en fonction de la composition du ménage

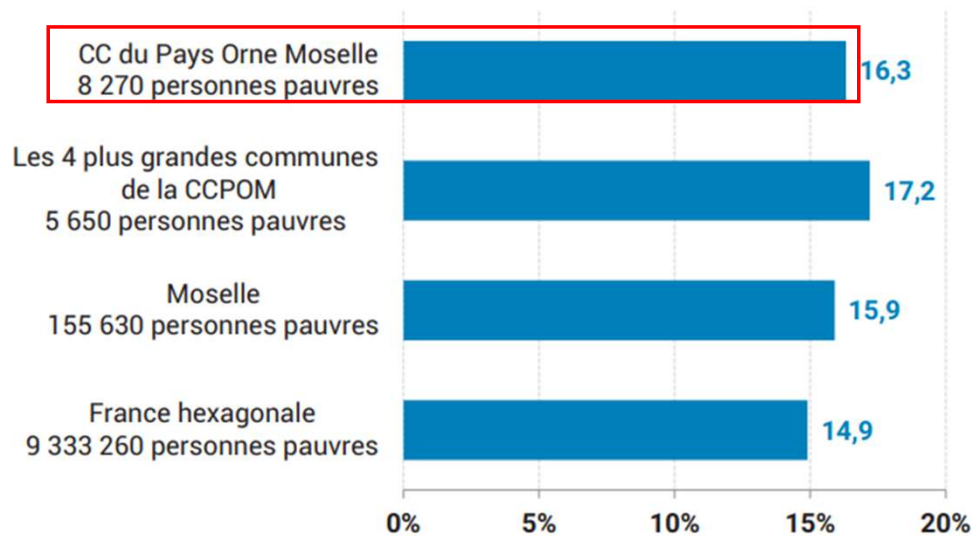




Des niveaux de vie différents qui traduisent une exposition plus forte à la pauvreté

Taux de pauvreté

Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements © Compas



Taux de pauvreté : Part de la population vivant sous le seuil de pauvreté de 1 158 €/mois (60% du niveau de vie médian national).

Environ 8 270 personnes pauvres sur le territoire. Le taux de pauvreté de la CCPOM est supérieur aux zones de comparaison.

De plus, de nombreux habitants vivent juste au-dessus de ce seuil à partir duquel de nombreuses prestations sont calculées :

- 1 980 personnes (+ 100 €)
- 2 530 personnes (+ 100 à 200 €)

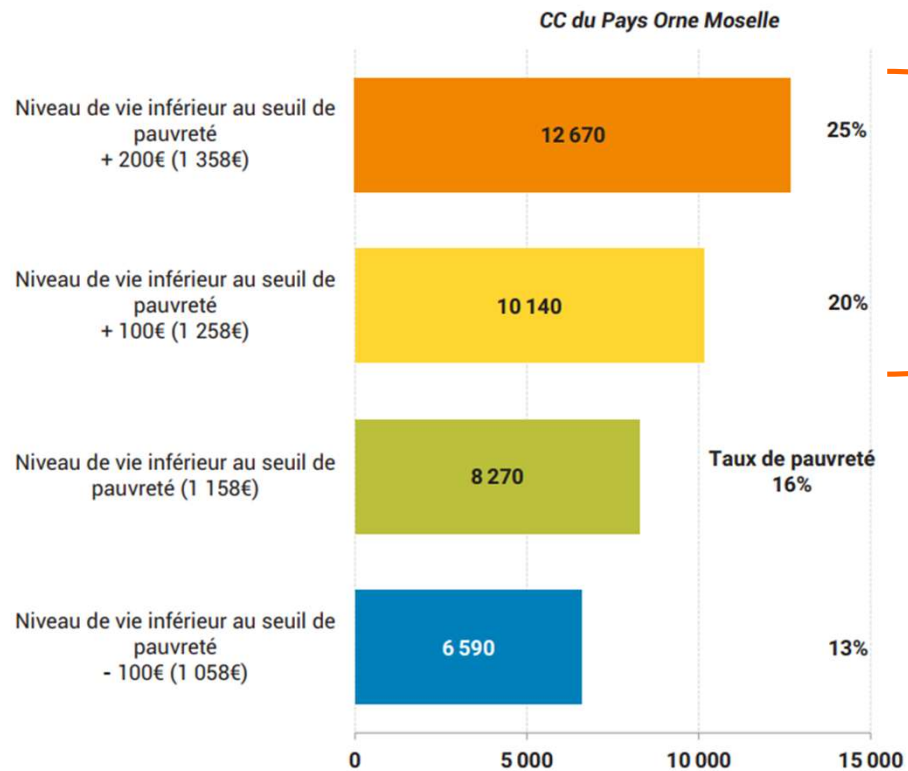
Soit environ **4 510 personnes avec un niveau de vie fragile** « sur le fil ».



Des publics fragiles sur le territoire

Effectifs des populations selon les seuils de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2021 - Traitements & estimations © Compas



Des populations « sur le fil » : environ 4 400 personnes « invisibles »
Quelles **solvabilités** pour ces personnes ?

Des populations pauvres mais au-dessus des seuils d'accès aux droits : environ 1 680 personnes qui subissent ces effets de seuil
Quels **droits** pour ces personnes ?

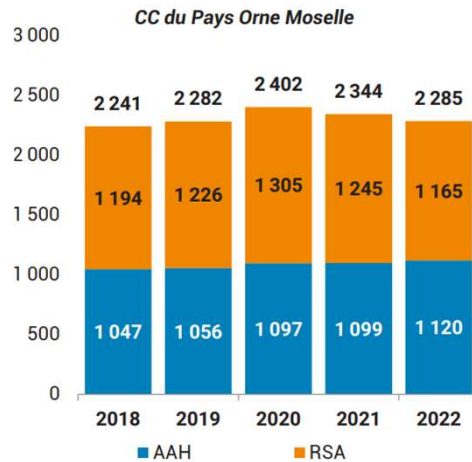
Près de 6 600 personnes en grande précarité
Quels **accompagnements** vers l'accès aux droits pour ces personnes ?



Des prestations sociales qui atténuent la pauvreté

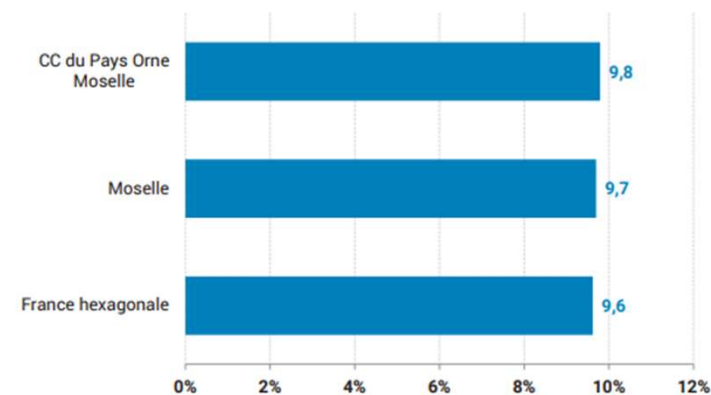
Évolution des allocataires des minima sociaux

Source : Cnaf, 2015-2022 - Traitements © Compas



Taux de couverture des ménages par les minima sociaux

Sources : Cnaf, 2022 & Insee, RP 2021 - Traitements © Compas

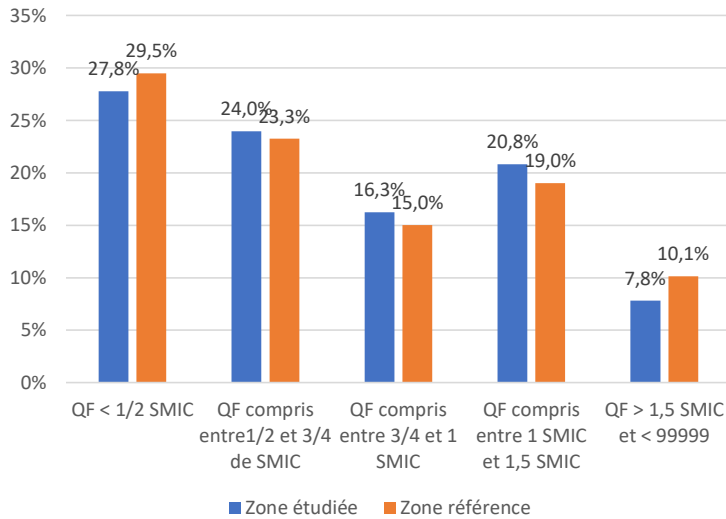


9,8% des ménages du territoire bénéficient des minima sociaux. C'est 9,7% en Moselle et 9,6% en France hexagonale. Entre 2018 et 2021 les nombres de bénéficiaires ont évolué : + 73 bénéficiaires de l'AAH et - 29 bénéficiaires du RSA. Un pic a été enregistré en 2020.

9 585 ménages allocataires de la Caf, dont 1 215 ménages dont des revenus dépendent intégralement des prestations sociales.

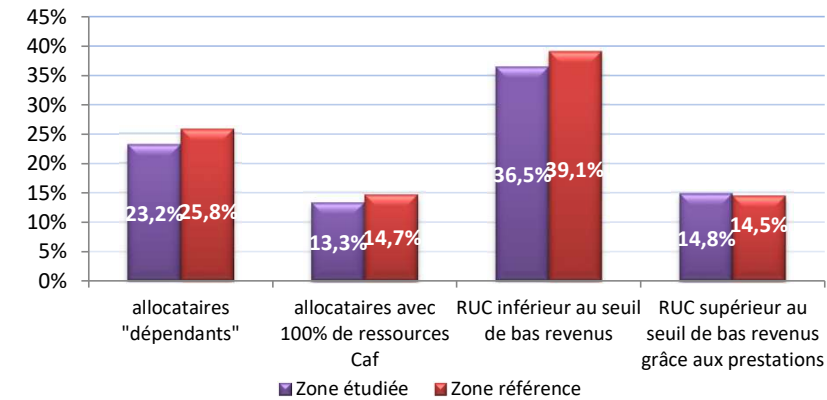
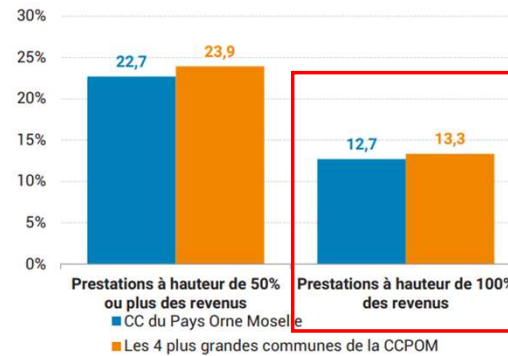


Des prestations sociales qui atténuent la pauvreté



Part des allocataires Caf dont les revenus sont constitués de prestations sociales à hauteur de 50% ou plus

Source : Cnaf, 2019 - Traitements © Compas



La part des bas quotient est inférieure à celle de la Moselle,

9 585 ménages allocataires de la Caf, dont 1 215 ménages dont des revenus dépendent intégralement des prestations sociales.

La part des allocataires présentant fragilités financières est inférieure à celle de la Moselle



Des prestations sociales qui atténuent la pauvreté

BENEFICIAIRES DE PRESTATIONS SOLIDARITE ET INSERTION

| | Zone étudiée | | Zone référence | |
|--------------------------------------|--------------|-------|----------------|-------|
| SOLIDARITE ET INSERTION | | | | |
| <i>nombre de bénéficiaires</i> | 5 093 | | 97 658 | |
| <i>nombre de personnes couvertes</i> | 9 162 | | 178 292 | |
| AAH | | | | |
| <i>nombre de bénéficiaires</i> | 1 133 | 12,2% | 21 839 | 12,1% |
| <i>nombre de personnes couvertes</i> | 1 635 | - | 32 104 | - |
| COMPLEMENT AAH | | | | |
| <i>nombre de bénéficiaires</i> | 127 | 1,4% | 2 566 | 1,4% |
| RSA DROIT COMMUN | | | | |
| <i>nombre de bénéficiaires</i> | 1 126 | 12,1% | 24 087 | 13,3% |
| <i>nombre de personnes couvertes</i> | 2 295 | - | 47 923 | - |
| RSA avec majoration Isolement | | | | |
| <i>nombre de bénéficiaires</i> | 150 | 1,6% | 2 441 | 1,3% |
| <i>nombre de personnes couvertes</i> | 442 | - | 7 118 | - |
| PRIME D'ACTIVITE | | | | |
| <i>nombre de bénéficiaires</i> | 3 238 | 34,8% | 59 960 | 33,1% |
| <i>nombre de personnes couvertes</i> | 5 981 | - | 113 367 | - |
| - dont PPA et RSA | 261 | - | 5 987 | - |

La notion de population couverte comprend les allocataires, et éventuellement leur conjoint, leur(s) enfant(s) et autre(s) personne(s) à charge.

Tous les pourcentages sont exprimés en part du nombre total des allocataires.

AUTRES PRESTATIONS VERSEES

| | Zone étudiée | | Zone référence | |
|--------------------------------------------------------|--------------|-------|----------------|-------|
| POPULATION ALLOCATAIRE | 9 299 | | 181 166 | |
| <i>Répartition selon la nature de la prestation</i> | | | | |
| Aides au logement | 3 458 | 37,2% | 75 692 | 41,8% |
| <i>bénéficiaires APL</i> | 1 963 | 21,1% | 39 753 | 21,9% |
| <i>bénéficiaires ALS</i> | 920 | 9,9% | 24 438 | 13,5% |
| <i>bénéficiaires ALF</i> | 575 | 6,2% | 11 501 | 6,3% |
| Prestation d'accueil du jeune enfant | 1 305 | 14,0% | 21 982 | 12,1% |
| <i>Prime naissance/adoption</i> | 31 | 0,3% | 469 | 0,3% |
| <i>Allocation de base</i> | 1 017 | 10,9% | 16 934 | 9,3% |
| <i>Prestation partagée d'éducation de l'enfant</i> | 133 | 1,4% | 2 468 | 1,4% |
| <i>Complément Mode de Garde Ass Mat</i> | 459 | 4,9% | 7 363 | 4,1% |
| <i>CMG structure</i> | 69 | 0,7% | 1 466 | 0,8% |
| Prestation d'entretien | 3 930 | 42,3% | 72 606 | 40,1% |
| <i>Allocations familiales</i> | 3 155 | 33,9% | 58 657 | 32,4% |
| <i>Complément familial</i> | 514 | 5,5% | 10 836 | 6,0% |
| <i>Allocation de soutien familial</i> | 567 | 6,1% | 10 588 | 5,8% |
| <i>Allocation de rentrée scolaire</i> | 2 014 | 21,7% | 37 671 | 20,8% |
| <i>Allocation éducation enfant handicapé</i> | 228 | 2,5% | 4 136 | 2,3% |
| <i>Alloc. journalière de présence parentale</i> | 18 | 0,2% | 271 | 0,1% |
| <i>Familles bénéficiaires de l'Aide au Temps Libre</i> | 311 | 3,3% | 4 764 | 2,6% |
| <i>Montants versés Aide au Temps Libre (en €)</i> | 50 939 | - | 750 532 | - |
| <i>Allocation différentielle (ADI)</i> | 78 | 0,8% | 1 430 | 0,8% |

Tous les pourcentages sont exprimés en part du nombre total des allocataires.

La part des bénéficiaires du RSA est moins importante qu'en Moselle, mais inversement, les bénéficiaires de la prime d'activité sont plus nombreux.

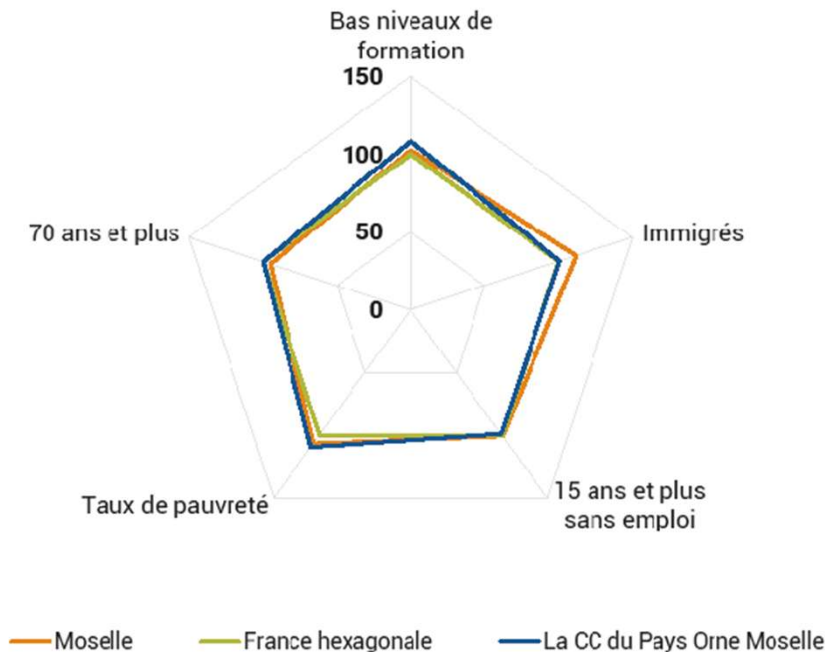
Face à un public plus familial, les bénéficiaires de prestations d'accueil et d'entretien sont plus nombreux.



Des ménages fragiles qui peuvent être confrontés à un risque de rupture face au numérique

Indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2021 & Filosofi 2021 - Traitements © Compas



| | Indice de rupture face au numérique |
|-----------------------------------|-------------------------------------|
| Amnéville | 11 |
| Bronvaux | 10 |
| Clouange | 18 |
| Marange-Silvange | 8 |
| Montois-la-Montagne | 9 |
| Moyeuve-Grande | 16 |
| Moyeuve-Petite | 14 |
| Pierrevillers | 10 |
| Rombas | 17 |
| Rosselange | 20 |
| Sainte-Marie-aux-Chênes | 7 |
| Vitry-sur-Orne | 11 |
| La CC du Pays Orne Moselle | 13 |
| Moselle | 14 |
| France hexagonale | 15 |

L'indice de rupture face au numérique est de 13. C'est un peu moins qu'en France hexagonale (15).

La pauvreté est le facteur de risque de rupture face au numérique le plus marqué. Le taux de pauvreté est de 16% contre 15% en France métropolitaine. Les communes de **Rosselange, Clouange, Rombas** et **Moyeuve-Grande** sont particulièrement concernées.



Une autonomie en termes de mobilité professionnelle nécessaire pour accéder à l'emploi sur le territoire

10 530 emplois / 22 100 actifs résidents sur la CCPOM
 5 140 actifs sédentaires (habitent et travaillent sur la CCPOM)

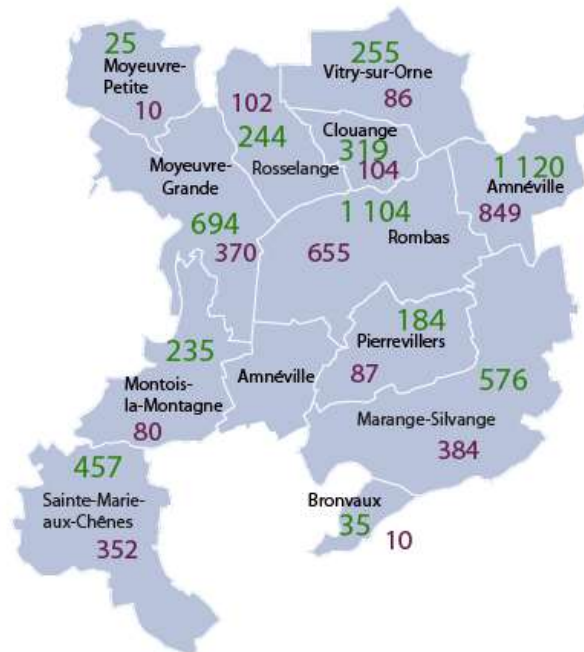
Les actifs sédentaires sur la CC Pays Orne Moselle

51% des actifs travaillant à CCPOM, n'y résident pas

| | | |
|--------------------|--------------------|------|
| Metz | 500 actifs occupés | 9,3% |
| Hagondange | 250 actifs occupés | 4,6% |
| Maizières-lès-Metz | 210 actifs occupés | 4% |
| Homécourt | 190 actifs occupés | 3,6% |
| Talange | 160 actifs occupés | 3% |
| Jœuf | 160 actifs occupés | 2,9% |
| Jarny | 150 actifs occupés | 2,8% |
| Val de Briey | 140 actifs occupés | 2,6% |
| ... | | |

77% des actifs résidant à CCPOM, n'y travaillent pas

| | | |
|------------|----------------------|-------|
| Etranger | 4 060 actifs occupés | 23,8% |
| Metz | 2 510 actifs occupés | 14,7% |
| Thionville | 1 050 actifs occupés | 6,2% |
| Florange | 750 actifs occupés | 4,4% |
| Hagondange | 660 actifs occupés | 3,9% |
| Woippy | 520 actifs occupés | 3,1% |
| Ennery | 440 actifs occupés | 2,6% |
| Batilly | 380 actifs occupés | 2,2% |
| ... | | |



Parmi les actifs travaillant à l'étranger :
 1 685 actifs travaillent à Luxembourg
 304 à Esch-sur-Alzette

...

XX Sédentaires = actifs résidant et travaillant dans la CCPOM

XX dont actifs travaillant sur la commune



A retenir en matière de fragilité et de précarité

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT



- Un ménage sur 10 bénéficiaire des minima sociaux : **un phénomène de précarité à surveiller/prévenir dans le contexte de crise actuelle** :
 - **Comment repérer et accompagner ces personnes ?**
- **Des ménages pauvres qui subissent les effets de seuil** (travailleurs pauvres, jeunes, familles monoparentales, personnes seules, etc.) :
 - **Quel soutien pour les actifs en difficultés financières ?**
- Un territoire à dominante rurale, **avec une forte dépendance à la voiture** :
 - **Quelle proximité des guichets et des services publics**, via des relais et des actions d'aller-vers ?

NON-RECOURS



- **8 270 personnes en situation de pauvreté sur le territoire et 4 510 personnes « quasi pauvres » sur le territoire** :
 - **Comment informer et communiquer sur les dispositifs existants ?**
 - **Comment prévenir l'enracinement dans la pauvreté et adapter les politiques tarifaires aux ressources des ménages ?**
 - **Comment prendre en compte la diversité des freins à l'accès aux aides et aux droits** (fracture numérique, représentation de l'offre, mobilité empêchée, renoncement aux soins, etc.) ?

FRACTURE NUMÉRIQUE



- **Un risque de fracture numérique**, notamment pour les aînés et les personnes sans emploi :
 - **Comment accompagner et éduquer à l'usage du numérique** (ateliers pour les aînés, médiateurs numériques, formations, actions ciblées, etc.) ?
- **Les communes de Rosselange, Clouange, Rombas et Moyeuvre-Grande plus exposées au risque de rupture numérique** :
 - **Comment faciliter l'accès à l'équipement numérique** : pour les personnes sans emploi, les personnes isolées (équipement, aide au financement, etc.) ?

SOMMAIRE

- Propos introductif : la démarche CTG
- Portrait social du territoire
 - *Contexte général / Logement*
 - *Les familles avec enfants*
 - *Les jeunes*
 - *Accès aux droits, niveaux de vie et pauvreté*
- L'analyse de l'offre locale soutenue au travers de la CTG 2021 - 2025
- Point de vue des acteurs sur le déploiement des actions de la CTG 2021 - 2025

- **Le territoire se caractérise par une offre d'accueil pour les moins de 3 ans plutôt importante**, malgré des disparités territoriales et une part importante d'assistantes maternelles proches de la retraite,
- En **matière d'accueil périscolaire, les taux de fréquentation sont variables dans les différentes structures de l'intercommunalité**,
- Le **territoire dispose d'une offre a priori plutôt variée en matière d'animation à destination des parents et des enfants, dont la fréquentation reste à mieux caractériser**, une fréquentation qui sera dynamisée par l'émergence d'un réseau parentalité,
- **L'offre à destination des adolescents apparaît comme étant à renforcer** au regard des enjeux identifiés,
- Enfin, **il existe une variété de structures intervenant dans le domaine de l'accès aux droits** permettant de répondre à différents types de besoins pour différents types de publics.

RECEUSEMENT DE L'OFFRE

La communauté de communes compte 969 places d'accueil de tout type, pour environ 1600 enfants, soit une capacité théorique d'accueil de 60%.

L'offre d'accueil collectif en matière de petite enfance est inégalement répartie dans le territoire, puisque 6 communes concentrent les modes d'accueils collectifs du territoire. La communauté de communes compte 314 assistantes maternelles dans son territoire.

A l'instar d'autres espaces, une partie de ces professionnelles est vieillissante: la moitié d'entre elles est âgée de plus de 55 ans et ainsi amenée dans les années à venir à partir en retraite.

La pyramide des âges des assistantes maternelles n'est pas la même partout. Elles sont plus âgées à Rosselange, Clouange et Amnéville, et plus jeunes dans la commune de Sainte-Marie-Aux-Chênes.

Petite enfance

Accueils collectifs

- Crèches financées par la PSU
- Micro-Crèches
- MAM

Nombre de places d'accueil / Nb d'enfants accueillis en 2024

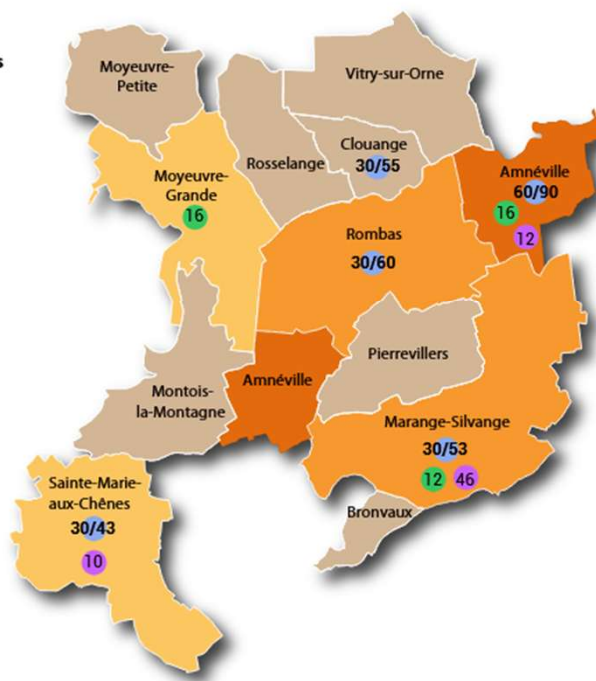
Capacité d'accueil

Capacité d'accueil

Nombre d'enfants de moins de 3 ans au RP 2022

CCPOM : 1 579

- 300 et plus
- 200 à 300
- 100 à 200
- moins de 100



Petite enfance

Part des assistantes maternelles âgées de plus de 55 ans

Moyenne de la CCPOM : 47%

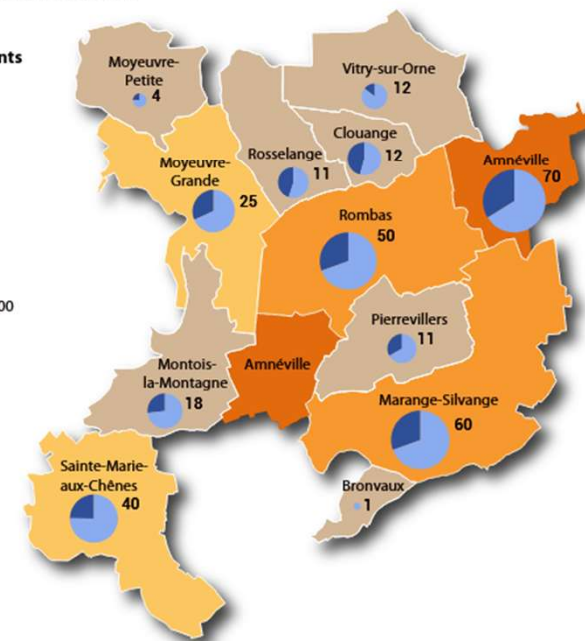
Nombre d'assistantes maternelles agréées actives au 31/12/2024 (Source RPE)

- Nombre d'assistantes maternelles
- ◆ dont âgées de plus de 55 ans

Nombre d'enfants de moins de 3 ans au RP 2022

CCPOM : 1 579

- 300 et plus
- 200 à 300
- 100 à 200
- moins de 100

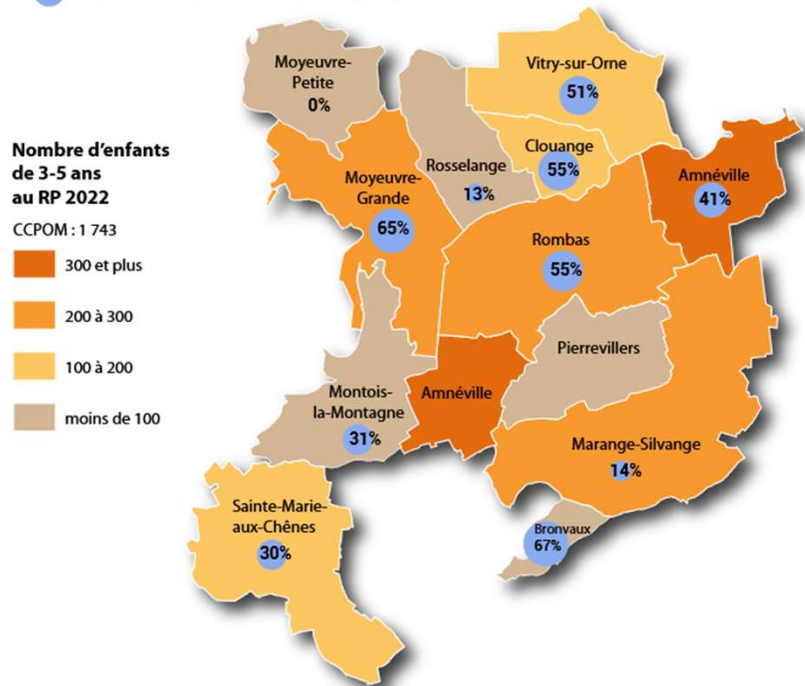


RECEUSEMENT DE L'OFFRE

Enfance (3-5 ans)

Accueils périscolaires maternels (matin et soir)

Taux d'enfants de 3-5 ans accueillis (en %) :



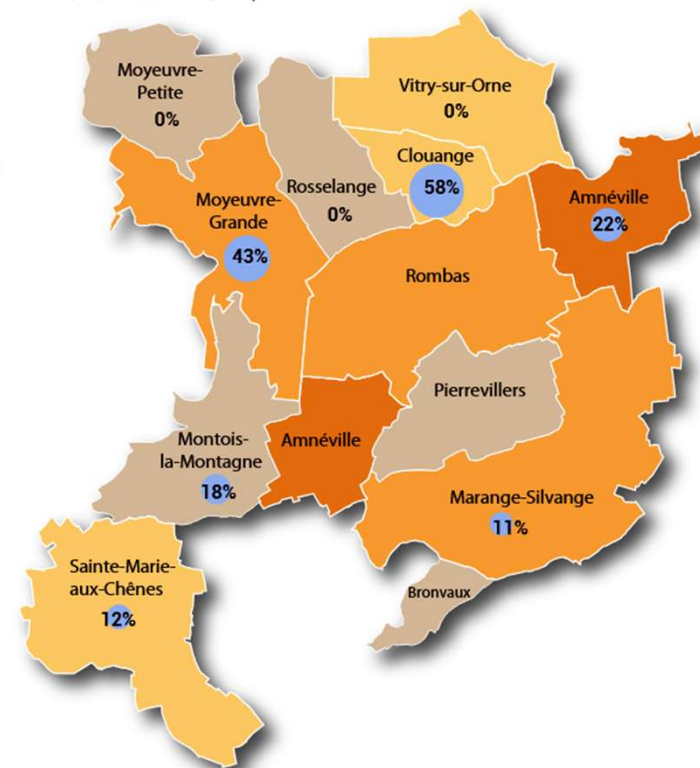
Enfance (3-5 ans)

Accueils périscolaires maternels (mercredis)

Taux d'enfants de 3-5 ans accueillis (en %) :

Nombre d'enfants de 3-5 ans au RP 2022

CCPOM : 1 743



10 des 12 communes de l'intercommunalité dispose d'un accueil périscolaire pour les maternels (matin et soir).

Le taux d'accueil des enfants dans les accueils périscolaires maternels est très variable selon les communes. Plus de 50% dans les communes de Clouange, Rombas, Moyeuvre-Grande et Bronvaux, moins d'un tiers dans les communes de Montois-la-Montagne, Sainte-Marie-aux-Chênes, Rosselange ou Marange-Silvange.

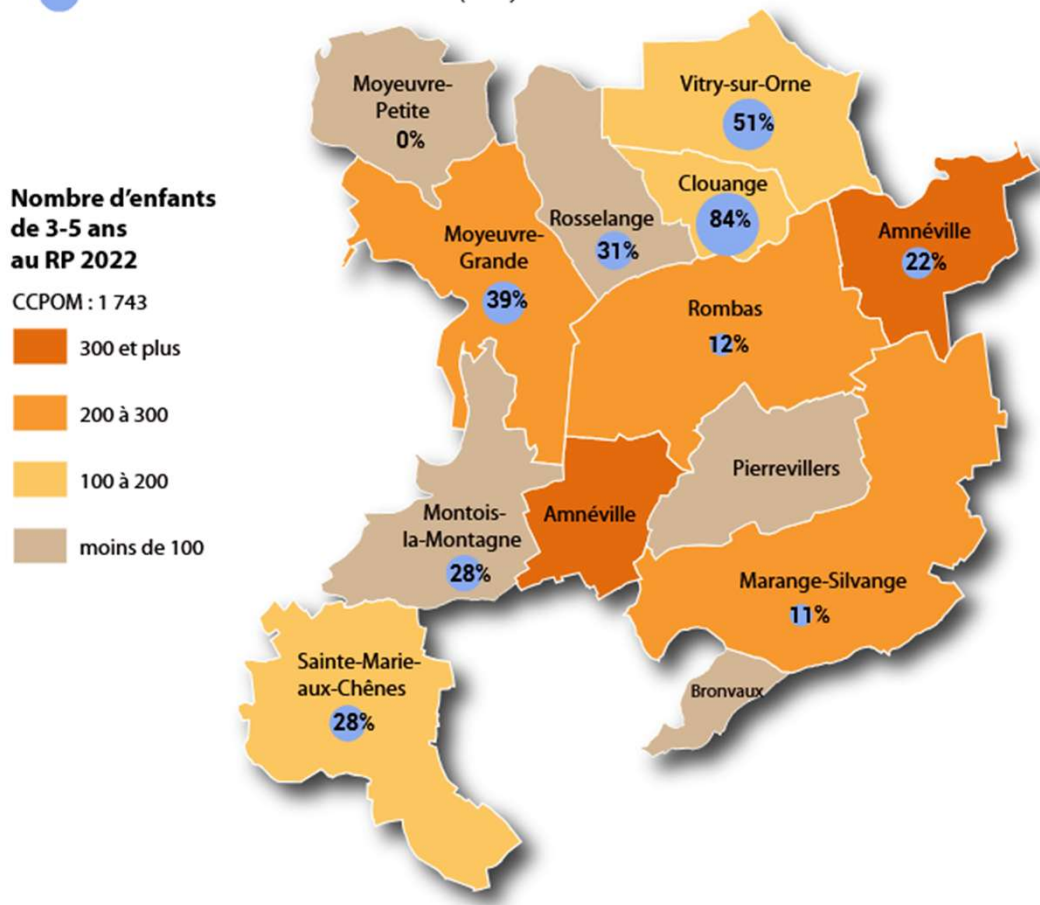
Une situation plus disparate s'observe encore concernant les accueils du mercredi. Ce type d'accueil est moins répandu dans le territoire, et les taux d'accueils sont également très variables.

RECEUSEMENT DE L'OFFRE

Enfance (3-5 ans)

Accueils extrascolaires maternels (vacances scolaires)

Taux d'enfants de 3-5 ans accueillis (en %) :



Les accueils extrascolaires maternels pour les vacances scolaires existent dans 7 communes de l'Intercommunalité.

Les taux d'accueils varient fortement: 84% des enfants de Clouange, 11% des enfants de Marange-Silvange.

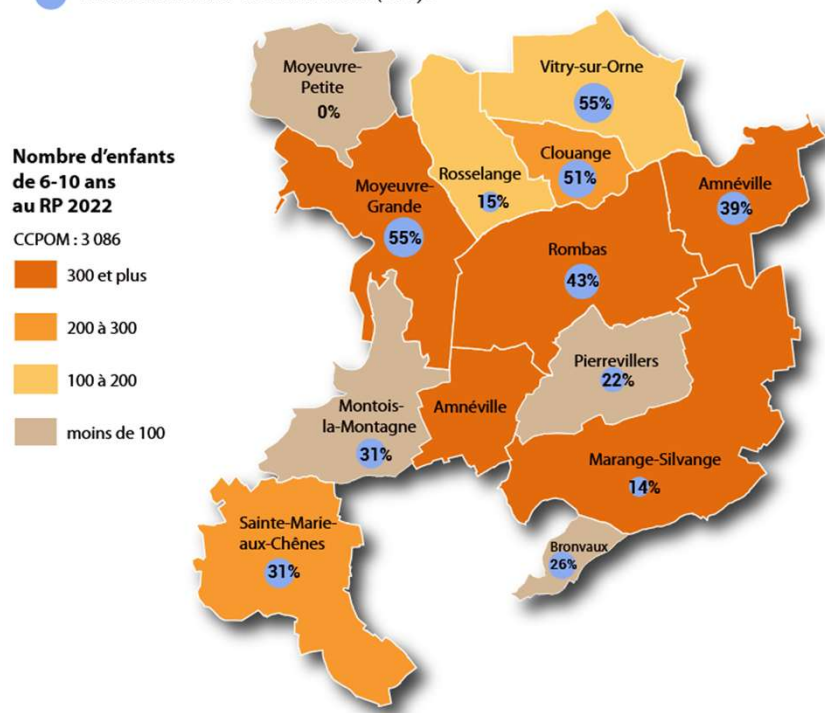
RECENSEMENT DE L'OFFRE

- Les accueils péri-scolaires pour les élémentaires sont également présents dans un nombre important de communes.
- Là encore, les taux d'accueils les plus importants se situent dans les communes de Clouange et de Moyeuve-Grande, quand le plus bas est à Marange-Silvange.
- Les accueils péri-scolaires pour les élémentaires le mercredi connaissent globalement la même répartition et les mêmes taux d'occupation variables selon les communes.

Enfance (6-10 ans)

Accueils périscolaires élémentaires (matin et soir)

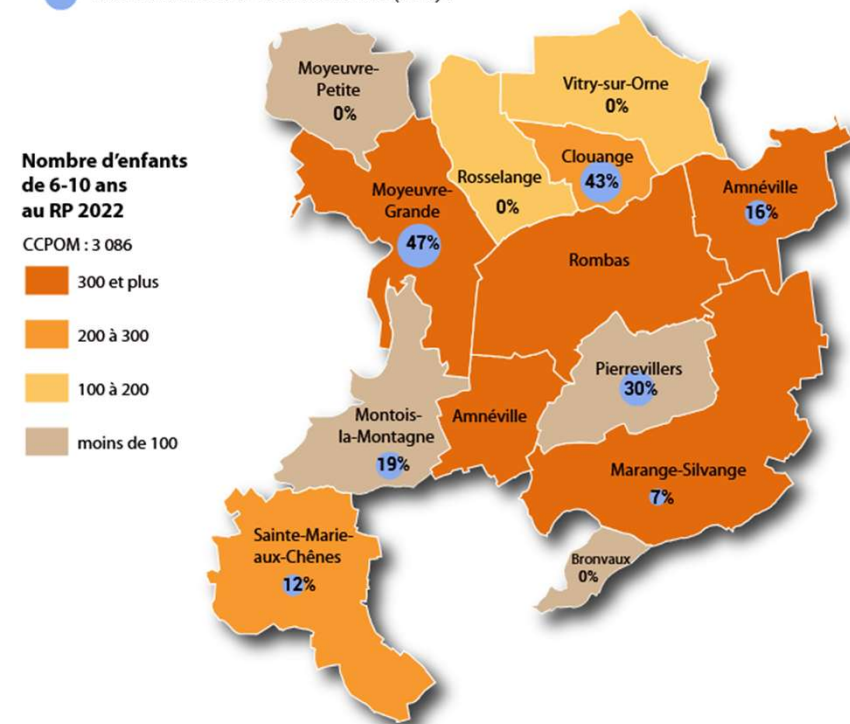
● Taux d'enfants de 6-10 ans accueillis (en %) :



Enfance (6-10 ans)

Accueils périscolaires élémentaires (mercredis)

● Taux d'enfants de 6-10 ans accueillis (en %) :



RECEUSEMENT DE L'OFFRE

Enfance (6-10 ans)

Accueils extrascolaires élémentaires (vacances scolaires)

Taux d'enfants de 6-10 ans accueillis (en %) :

Nombre d'enfants
de 6-10 ans
au RP 2022

CCPOM : 3 086



Les accueils péri-scolaires pour les élémentaires durant les vacances scolaires connaissent globalement la même répartition et les mêmes taux d'occupation variables selon les communes.

RECEPSEMENT DE L'OFFRE

Les dispositifs et structures d'accueils pour les adolescents existent dans 5 communes de l'intercommunalité.

Ils sont pluriels (accueils périscolaires, extrascolaires, clubs ados, etc.) et la fréquentation est variable :

- Une seule commune propose de l'aide aux devoirs,
- 2 communes proposent un club ados,
- 2 communes des camps et séjours ados dédiés.

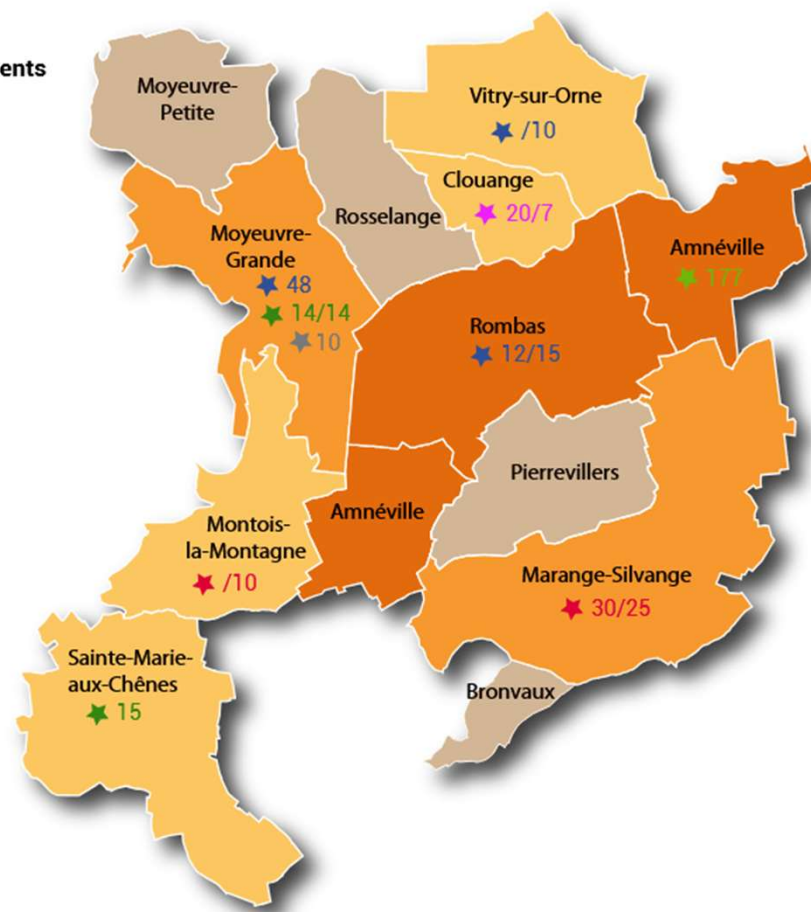
Accueils adolescents (11-17 ans)

- ★ Accueils périscolaires Ados nb de places d'accueil / nb d'enfants différents accueillis en 2024
- ★ Accueils extrascolaires Ados nb de places d'accueil / nb d'enfants différents accueillis en 2024 (vacances scolaires)
- ★ Camps et séjours ados nb de places d'accueil / nb d'enfants différents accueillis en 2024
- ★ Club Ados nb de places d'accueil / nb d'enfants différents accueillis en 2024
- ★ Aide aux devoirs nb d'enfants différents accueillis en 2024
- ★ Opération « Moselle Jeunesse » nb d'enfants différents accueillis en 2024

Nombre d'adolescents de 11-17 ans au RP 2022

CCPOM : 4 245

- 600 et plus
- 400 à 600
- 200 à 400
- moins de 200



Les structures et dispositifs réalisant de l'accompagnement à la parentalité sont divers en termes de formats proposés.

Deux communes proposent des animations parents-enfants (Marange - Silvange et Sainte-Marie-aux-Chênes) qui ont accueillis plus de 300 parents.

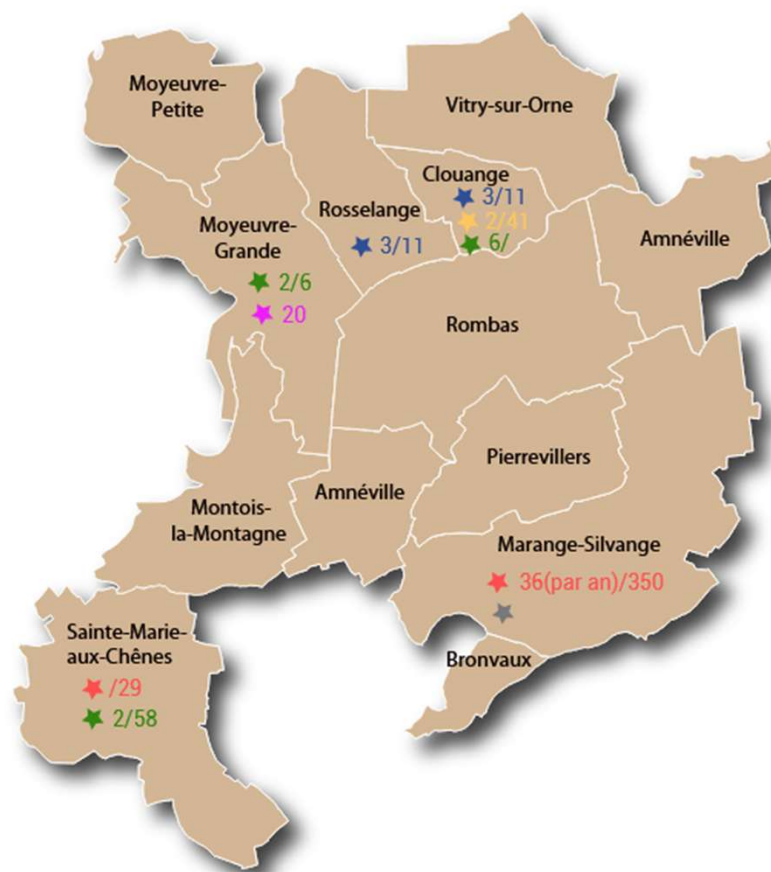
Le café des parents de Clouange a quant à lui accueillis 41 parents.

S'y ajoutent d'autres dispositifs, tels que :

- les Ludothèques de Sainte-Marie-aux-Chênes et de Clouange,
- l'Escale des tout petits de Moyeuvre-Grande.

Accompagnement à la parentalité

- ★ Animation parents-enfants nb de créneaux d'accueils hebdomadaires / nb de parents accueillis en 2024
- ★ Bibliothèque nb de créneaux d'accueils hebdomadaires / nb de parents accueillis en 2024
- ★ Ludothèque nb de créneaux d'accueils hebdomadaires / nb de parents accueillis en 2024
- ★ Café des parents nb de créneaux d'accueils mensuels / nb de parents accueillis en 2024
- ★ Escale des tout petits nb de parents accueillis en 2024
- ★ Groupe de parole parents (projet en cours)



RECENSEMENT DE L'OFFRE

En matière d'accès aux droits, une grande diversité de structures et de permanences permet d'apporter des réponses à des besoins et des publics divers (jeunes, seniors, familles, etc.).

La Mission locale dispose de deux antennes, quatre points d'accès France Services existent également (Rombas, Moyeuvre-Grande, Sainte-Marie-aux-Chênes), deux écrivains publics sont également présents dans le territoire.

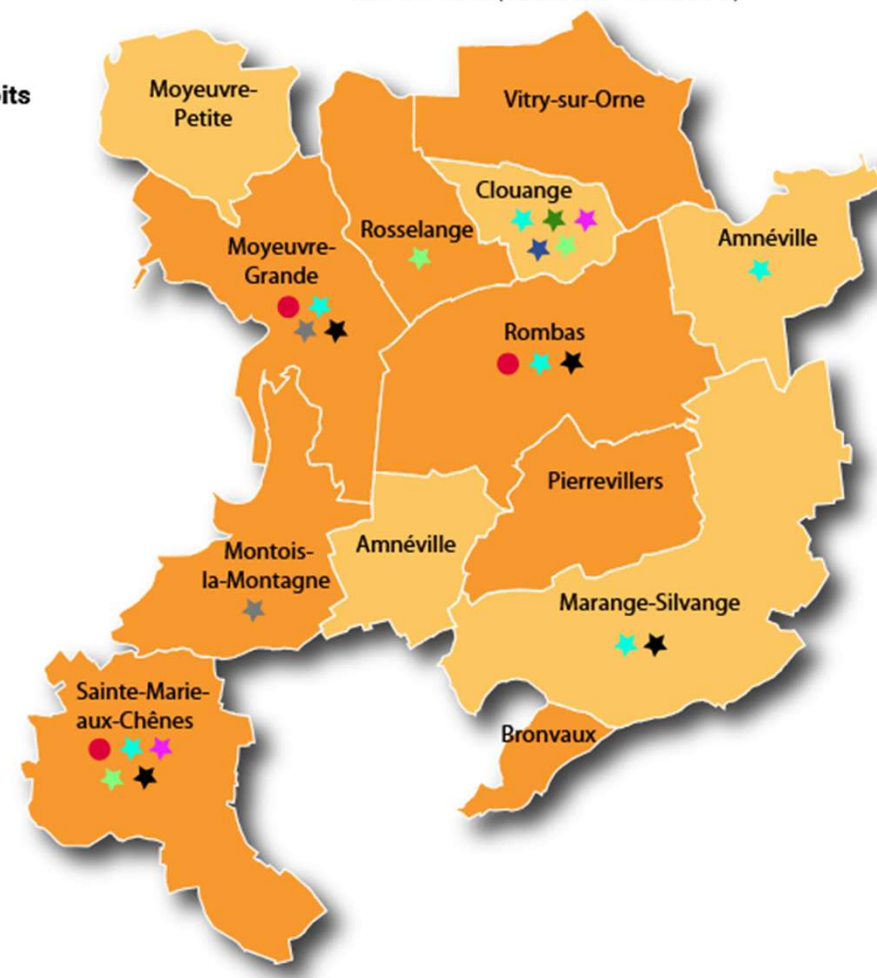
Rombas, Moyeuvre-Grande, Sainte-Marie-aux-Chênes et Clouange sont les 4 communes de l'intercommunalité qui regroupent le plus de permanences ou de lieux d'accompagnements dans leur territoire.

Accès aux droits

- ★ Assistante sociale
- ★ Assurance retraite
- ★ CPAM
- ★ Mission Locale
- ★ France Services
- ★ Ecrivain public
- ★ MDS
- ★ Autres permanences (mutuelle familiale, mutuelle communale, CLCV - La Ruche, Conciliateur de justice, Italiul - dossiers retraite, Mutuelle de Santé, Emergence, SPIP, CAP EMPLOI 57, Conseiller Numérique, CCLAJ, DDFIP, PMI, UDAF)

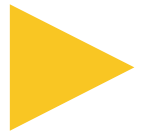
Indice des besoins pour l'accès aux droits

- CCPOM : 7
- Moselle : 6
- France hexagonale : 8
- 7
- 6



SOMMAIRE

- **Portrait social du territoire**
 - *Contexte général / Logement*
 - *Les familles avec enfants*
 - *Les jeunes*
 - *Accès aux droits, niveaux de vie et pauvreté*
- **L'analyse de l'offre locale soutenue au travers de la CTG 2021 - 2025**
- **Point de vue des acteurs sur le déploiement des actions de la CTG 2021 - 2025**



Une approche qualitative en complément du diagnostic chiffré

Pour compléter l'approche chiffrée, les acteurs impliqués dans le déploiement des actions de la CTG ont travaillé à analysé la façon dont celles-ci se sont développées en mettant en évidence:

- **Leur avancement** : les besoins non couverts par les réponses existantes, les actions en cours de réalisation, et celles qui répondent directement aux besoins identifiés,
- **Les adaptations à envisager** au regard de cette analyse, ainsi qu'à partir des constats formulés au travers du diagnostic du territoire.



Une approche qualitative en complément du diagnostic chiffré

Atouts

Représente une force ou une qualité positive interne à votre organisation ou territoire

☞ *Exemples* : des ressources disponibles, des compétences spécifiques, un bon réseau, ou une position stratégique, etc.

➔ **Question à se poser** : Quelles sont nos forces qui nous donnent un avantage ?

Faiblesses

Désigne une limite ou un point faible interne à l'organisation ou au territoire qui freine votre développement ou diminue votre efficacité

☞ *Exemples* : un manque de moyens, une organisation insuffisante, ou des lacunes dans certaines compétences, etc.

➔ **Question à se poser** : Quels sont nos points faibles qui pourraient nous pénaliser ?

Opportunités

Correspond à une occasion ou une situation favorable externe qui pourrait être exploitée pour avancer ou se développer

☞ *Exemples* : une nouvelle politique publique, une tendance positive, des financements disponibles, un partenariat potentiel, etc.

➔ **Question à se poser** : Quels éléments externes peuvent nous aider à réussir ?

Menaces

Cela représente un danger ou un risque externe qui pourrait freiner ou nuire à votre projet ou organisation

☞ *Exemples* : une concurrence accrue, des changements réglementaires, ou une crise économique, etc.

➔ **Question à se poser** : Quels facteurs externes pourraient nous poser problème ou nuire à nos objectifs ?

THÉMATIQUE :
PETITE ENFANCE





Petite enfance : une offre de service développée et diversifiée

| | Les forces | Les points d'amélioration |
|---------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Interne | <ul style="list-style-type: none">• Relais petite enfance mieux organisé, avec des relations partenariales et une proximité avec le terrain (itinérance)• Développement des premiers liens entre la petite enfance et la scolarité : mise en place d'actions passerelles en partenariat avec les professionnels de la petite enfance et les enseignants en école maternelle• Offre d'accueil plurielle | <ul style="list-style-type: none">• Partenariat avec l'Education nationale à poursuivre et renforcer localement• Une qualité d'accueil à travailler / conforter |
| Externe | <ul style="list-style-type: none">• Partenariat actif entre la CAF et la CCPOM• Permanences d'accompagnement par les acteurs du territoire dans les communes pour l'accompagnement des familles : PMI, centre social polyvalent, etc. | <ul style="list-style-type: none">• Offre d'accueil mise en tension par le manque d'attractivité des métiers de la petite enfance :<ul style="list-style-type: none">- Baisse des Assistant.e.s Maternel.le.s (départs en retraite, cessation d'activité)- Turn-over important des équipes en accueil collectif- Législation plus stricte (décret avril 2025)- Difficultés de recrutement• Une captation par le Luxembourg (plus attractif en revenus et en niveau de prestations familiales) |



Petite enfance : un axe majeur de la CTG 2021-2025 avec un fort développement

De nombreuses orientations menées ou en cours de réalisation

Les actions réalisées qui répondent aux besoins

Analyse des reponses – Petite enfance

Étude de création d'un LAEP ou d'une ludothèque

Les actions qui répondent aux besoins, sur lesquelles s'appuyer

| | | |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Réalisation d'un état des lieux des initiatives privées (MAM, micro-crèches) | Développement d'actions d'accompagnement : forums, ateliers, conférences, etc. | Accompagnement administratif et juridique des AM et parents (permanences/RdV) RPE |
| Création de supports de communication communs avec la CAF | Professionnalisation des AM via animations collectives et formations RPE | Signature d'une convention avec ALYS |
| Ouverture d'un nouveau multi accueil à Moyeuville-Grande | Orientation vers le site monenfant.fr RPE | Poursuite du partenariat avec les organismes de formation RPE |
| Temps collectifs AM/enfants au sein du RPE et en partenariat avec les communes RPE | Orientation vers les formulaires de préinscription multi accueil RPE | Mise en relation offre/demande - Information jeunes parents RPE |
| Promotion de l'adhésion au programme 1001 Mots | Informations régulières aux jeunes parents vers les services existants | Augmentation de la capacité du nouveau multi accueil de Rombas (+15 places) |

Logos: compas, port

Les actions amorcées et/ou à requalifier

Analyse des reponses – Petite enfance

Facilitation de l'accueil des familles vulnérables (CADA) dans les multi-accueils

Ateliers parent/enfant

Démarche "aller vers" - équipe mobile parentalité (programme 1000 Premiers Jours)

Adaptation de certains locaux pour un fonctionnement par sections multi-âge

Recensement des dispositifs existants & étude de lieux itinérants en parentalité

Formation & accompagnement des équipes pour accueillir les publics vulnérables et enfants en situation de handicap

... et les améliorations, adaptations concrètes à envisager

adaptations ou un le aux besoins... → Promouvoir les actions déjà mises en place. Communiquer aux niveaux des mairies, RPE, etc.

Étude d'actions passerelles avec écoles et périscolaires → À continuer le partenariat. Intégrer les collectivités ?

Intégration systématique vers le RPE

Communication sur l'accueil occasionnel ou d'urgence auprès des parents (répit parental, socialisation) → tenir à jour les listes et communiquer et intégrer à la ... ?

Groupes de parole / Cafés des parents → poursuivre - compléter - développer - accompagner.

Développement d'un relais parental en multi-accueil pour familles en difficulté → recensement - développer - accompagner.

Étude de la création de places AVIRS → Adapter (AM) en équipe - garantir le démarrage initial. PRH Jodelle (cf. depuis 10/11/2014)

Logos: compas, port

Les besoins non couverts

Analyse des reponses – Petite enfance

Les besoins et difficultés sans réponse

LAEP

Les actions qui en inadéquation avec les besoins

Mise à jour des listings d'assistantes maternelles avec monenfant.fr

Appui des communes pour organiser des réunions d'information aux nouveaux parents

Réunion de territoire d'information pour les familles en difficulté

Formulation non adéquate des AM en adéquation des besoins. Le RPE les accompagne dans démarches. Le mode d'ajout est fait par les AM.

Transmission des données et mise à jour de ce part. → transmission des données et mise à jour de ce part. → transmission des données et mise à jour de ce part. → transmission des données et mise à jour de ce part.

Logos: compas, port

Dans le cadre de la CTG 2021-2025, de nombreuses actions ont été réalisées et/ou amorcées en faveur de la petite enfance, en cohérence avec les besoins observés. La majorité d'entre elles nécessitent d'être poursuivies dans la prochaine CTG.

Le Relais Petite Enfance (RPE) porté par la CCPOM est structurant en termes de coordination de l'offre et d'accompagnement des familles. Sa réorganisation en deux antennes lui permet d'être au plus proche des familles.



Petite enfance : un axe à poursuivre dans la prochaine CTG, notamment dans le cadre du SPPE

Des adaptations à envisager

Poursuivre le positionnement central du RPE

- Orienter les familles de façon systématique vers le RPE

Renforcer les dynamiques autour de l'accompagnement des parents et futurs parents

- Renforcer le réseau parentalité
- Promouvoir les ateliers parents-enfants menés dans les structures existantes
- Créer un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)
- Donner une place aux parents dans le développement d'actions qui les concerne
- Communiquer via l'ensemble des supports existants (panneau Pocket, agenda de la CCPOM, etc.)

Accompagner la qualité d'accueil

- Poursuivre le fonctionnement des structures petite enfance en multi-âges
- Tenir à jours les disponibilités d'accueil occasionnel et d'urgence avec un temps de mise à jour régulier
- Travailler la qualité / les projets d'accueil en application du nouveau référentiel
- Poursuivre les actions en faveur des familles en difficulté : handicap des enfants, le relais parental, accueil d'urgence, etc.

Des actions en inadéquation avec les besoins

Les réunions d'informations dans les communes semblent inadaptées aux demandes d'information des parents immédiats et tout au long de l'année. Les supports numériques sont à privilégier pour la prochaine CTG.

Les nouveaux défis à prendre en compte

Accompagner un développement de l'accueil collectif cohérent au regard des besoins : étudier les demandes d'implantation des crèches privées au regard des besoins et des demandes d'accueil

Un enjeu transversal autour de l'attractivité des métiers du social

*Comment renforcer l'attractivité des métiers au niveau local ?
Comment promouvoir les formations dans ce domaine et mieux faire connaître les différents parcours professionnels ?*

THÉMATIQUE :
ENFANCE



Enfance : une meilleure articulation de l'offre locale et une dynamique à développer autour des publics spécifiques

| | Les forces | Les points d'amélioration |
|---------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Interne | <ul style="list-style-type: none"> • Equipes d'animation impliquées, avec : <ul style="list-style-type: none"> - Professionnels expérimentés et formés - Liens avec les parents et avec les enseignants - Volonté d'amélioration de la qualité du service • Service qui répond mieux aux besoins avec l'ouverture des nouvelles plages d'accueil (mercredis éducatifs, accueils matins et soirs, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> • Locaux avec une capacité d'accueil restreinte, limitant le développement de l'offre • Intégration des enfants en situation de handicap qui reste à poursuivre |
| Externe | <ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité financière des ALP/ALSH avec la mise en place d'une tarification selon le quotient familial de la famille subventionnée par la Caf • Développement d'un partenariat avec France travail et la mission locale pour faire découvrir les métiers de l'animation, notamment auprès des jeunes | <ul style="list-style-type: none"> • Offre d'accueil mise en tension par le manque d'attractivité des métiers de l'animation et de l'enfance : <ul style="list-style-type: none"> - manque de personnel pour respecter les taux d'encadrement - fort besoin de soutien pour les équipes en tensions - formations à poursuivre et développer (besoins de l'enfant, handicap, etc.) - cadre réglementaire contraint pour impliquer les AESH - faible rémunération et plannings fractionnés - augmentation du niveau d'exigence des parents • De nouveaux besoins d'accueil : arrivée de famille avec enfants étrangers avec des difficultés spécifiques (CADA) • L'instabilité des soutiens financiers actionnables limitant les projections / les études de faisabilités à moyen ou long terme • La réduction des plans d'accompagnement auprès des familles (aides aux familles, intervention de TISF, etc.) |



Enfance : une coordination intercommunale à renforcer pour une complémentarité des offres efficace

Des actions envisagées qui nécessitent du temps et des adaptations

Les actions réalisées qui répondent aux besoins

Analyse des reponses – Enfance

Les actions qui répondent aux besoins, sur lesquelles s'appuyer

- Recenser les besoins et attentes des communes et, par extension, des familles
- Construire une offre commune sur les temps extrascolaires, permettant aux familles d'avoir accès à un ACM sur toutes les vacances scolaires

Les actions amorcées et/ou à requalifier

Analyse des reponses – Enfance

Accompagner les professionnels dans la prise en charge des enfants à besoins spécifiques ou porteurs de handicap, notamment hors temps AVS

*Le P.A.R. (développer la Coordination du territoire) ont des adaptations ou un répondre aux besoins...
Plan de formation / Travail autour de la mise à disposition de personnel supplémentaire.*

... et les améliorations, adaptations concrètes à envisager

- Créer un guide "Accueil Enfance et Jeunesse" recensant les offres d'accueil du territoire *Travailler en support internet*
- Développer l'opération "Savoir Rouler à Vélo" en périscolaire (3 blocs : pédaler, circuler, rouler) *Si on forme et, mais on n'a plus la possibilité de faire des ateliers vélo.*
- Étudier la possibilité de prise en charge alternée entre communes, organiser des actions passerelles *Améliorer la coordination entre les communes*

Créer un annuaire des acteurs de l'enfance et jeunesse, favorisant la mutualisation des moyens humains et pédagogiques *on cela en est ?*

Recenser et valoriser l'existant (structures, actions, équipements, initiatives) *Créer des espaces d'interconnaissance*

Les besoins non couverts

Analyse des reponses – Enfance

Les besoins et difficultés sans réponse

Réfléchir à la valorisation de la fonction d'animation et à l'harmonisation de la rémunération dans les ACM

** Disponibilité des locaux selon les communes
* Aide de l'état pour le transport des enfants
* Développer les actions de soutien à la parentalité / les temps d'écoute individuelle pour les parents.*

Les actions qui inadaptent avec les besoins

Identifier de nouvelles actions à développer (ex. : Conseil communautaire des jeunes)

Dans le cadre de la CTG 2021-2025, malgré un démarrage progressif des actions, peu d'entre elles sont entièrement abouties et certaines nécessitent des ajustements. Cela s'explique par des disparités dans les rythmes, les moyens et les ambitions des communes.

Toutefois, les prémices d'une coordination intercommunale ont permis une avancée notable : l'ouverture des ALSH sur toutes les périodes de vacances scolaires, grâce à une complémentarité entre les communes. Cette dynamique prometteuse mérite d'être poursuivie et structurée pour renforcer la coopération et garantir une réponse cohérente aux besoins du territoire.

Enfance : des initiatives à poursuivre et ajuster dans la prochaine CTG

Des adaptations à envisager

Faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap

- Développer la connaissance et l'accès au dispositif PARI
- Poursuivre et renforcer les formations des personnels encadrant autour de l'accueil des enfants en situation de handicap

Améliorer la coordination locale – partenariat entre les communes

- Poursuivre et institutionnaliser une organisation coordonnée et complémentaire des périodes d'ouvertures des ALSH vacances

Des actions en inadéquation avec les besoins

Développer un Conseil Communautaire des Jeunes : compétence communale avec des volontés différentes selon les communes

Les nouveaux défis à prendre en compte

- Renforcer les liens entre parents et équipes des ACM : envisager des temps de rencontre formels (ex : inscriptions sur site, etc.)
- Promouvoir et développer les accompagnements à la parentalité menés dans les structures existantes (type café des parents)
- Orienter les parents en demande de soutien individuel à la parentalité : accompagner les familles de façon confidentielle et individualisée

Enjeux transversaux avec la jeunesse

- Développer un réseau d'acteurs enfance – jeunesse avec :

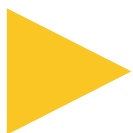
- ↳ **Une meilleure interconnaissance et communication** : Comment partager les expériences ? Comment communiquer de façon numérique auprès des familles ? Comment identifier et partager les ressources humaines localement disponibles (par exemple les professionnels avec un BE vélo) ?
- ↳ **Une mutualisation – harmonisation des dynamiques** : Comment recenser les lieux d'accueil et des actions existantes en faveur des enfants ? Quelle disponibilité des locaux communaux ? Quelles aides de l'Etat pour le transport des enfants ?
- ↳ **Une ouverture au champ médico-social pour l'orientation des familles et la qualité d'accueil** : Comment développer des articulations autour des enfants bénéficiant de plusieurs suivi-accompagnements ?
- ↳ **Promouvoir des passerelles des ACM « enfance » vers l'offre de service « ados »** pour favoriser une continuité éducative sur le territoire (liens avec les PEdT)
- ↳ **Valoriser la fonction d'animation** : harmonisation de la rémunération dans les ACM
- ↳ **Développer l'accueil des (nouveaux) publics spécifiques** : enfants primo-arrivants, familles vulnérables, etc.

Un enjeu transversal autour de l'attractivité des métiers du social

Comment renforcer l'attractivité des métiers au niveau local ? Comment promouvoir les formations dans ce domaine et mieux faire connaître les différents parcours professionnels ?

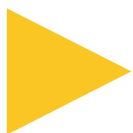
THÉMATIQUE :
JEUNESSE





Jeunesse : des expérimentations sur lesquelles s'appuyer pour lever les freins à l'accueil de ce public

| | Les forces | Les points d'amélioratio |
|---------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Interne | <ul style="list-style-type: none">• Des communes qui portent des initiatives jeunesse inspirantes :<ul style="list-style-type: none">- Un CMJ à Marange-Silvange- Une liaison entre le club ados et le collège à Marange-Silvange- Actions jeunesse multiples et présence des animateurs au CA du collège de Rombas• Une multiplicité d'acteurs ressource présent dans le territoire au-delà des communes :<ul style="list-style-type: none">- Dispositif « découverte des métiers » au collège- Equipe de prévention spécialisée (CMSEA) à Moyeuve-Grande | <ul style="list-style-type: none">• La méconnaissance des structures d'accueil et d'accompagnement par les jeunes• La mauvaise image que les encadrants peuvent avoir des jeunes• Le manque de passerelles entre les services de l'enfance et ceux de la jeunesse• La nécessité d'aller vers les jeunes et de prendre en compte leur parole dans le développement des politiques publiques qui les concerne• L'absence de réflexion sur l'accueil des adolescents en situation de handicap |
| Externe | <ul style="list-style-type: none">• La généralisation de la Prestation de Service (PS) jeunes par la Caf (modèle de financement par ETP) | <ul style="list-style-type: none">• Le manque d'intérêt que les jeunes peuvent avoir pour les accueils conventionnels (type club ados de Marange-Silvange)• Des projets limités par le manque d'attractivité des métiers de l'animation – peu de personnel dédié et formé au public adolescents• Des financements qui diminuent• L'usage du numérique qui nécessite un repositionnement des actions en faveur des jeunes |



Jeunesse : une offre de service à construire avec et pour les adolescents et les jeunes adultes du territoire

Des actions qui nécessitent des réflexions croisées

Les actions réalisées qui répondent aux besoins

Les actions amorcées et/ou à requalifier

Les besoins non couverts

Analyse des reponses – Jeunesse

Recenser et valoriser l'existant (structures, actions, équipements, initiatives)

Créer un annuaire des acteurs de l'enfance et jeunesse, favorisant la mutualisation des moyens humains et pédagogiques

Diagnostic par Rombas sur la prévention spécialisée

Annuaire (cartographie des lieux) Subvention non activée

Les actions qui répondent aux besoins, sur lesquelles s'appuyer

compas pom

Analyse des reponses – Jeunesse

Renforcer la mobilité des jeunes sur le territoire (transports en commun adaptés aux besoins identifiés)

Réfléchir à une bourse de l'emploi ou job dating, face aux difficultés de recrutement dans l'animation

Adaptages et développement

Plan local d'animation

A travailler avec d'autres collèges

... et les améliorations, adaptations concrètes à envisager

compas pom

Analyse des reponses – Jeunesse

Mobiliser un personnel qualifié et formé à l'animation jeunesse

Proposer un lieu d'accueil et de convivialité pour les jeunes

S'appuyer sur l'expérience de l'espace jeune de Rombas

Identifier des lieux d'accueil potentiels pour les jeunes (bâtiments, salles, extérieurs...)

Mener une réflexion avec les communes sur les 11 ans : recenser les accueils créés ou développés

Reponses non mises en oeuvre

Les besoins et difficultés

Les actions qui en inadéquation avec les besoins

(pas me tout Rombas)

Beaucoup de besoins des ados

Demander le parole

Plus de parents

Alcool ou drogue

Primo Arrivants

Handicap

Beaucoup

Famille

Emploi

Scolaire

compas pom

La jeunesse était un axe moins développé de la CTG 2021-2025, comportant moins d'actions que les autres, dont peu ont abouti. Ce constat en fait un enjeu prioritaire pour la prochaine CTG afin de mieux structurer et développer cette thématique essentielle.

L'offre de services pour la jeunesse, compétence communale, reste très hétérogène selon les territoires et peu de communes disposent de personnel formé et dédié à cet accueil. Les initiatives expérimentées, bien que pertinentes, gagneraient à être ajustées et/ou dupliquées sur d'autres communes. Cependant, le manque de lien entre les acteurs de la jeunesse, de l'emploi et de l'insertion freine une approche cohérente. Les passerelles mises en place avec un collège sont encourageantes et devraient être élargies à d'autres établissements (collèges, lycées).

Jeunesse : un enjeu majeur à développer dans la prochaine CTG pour prendre en compte les 11-25 ans

Des adaptations à envisager

Développer des lieux de convivialité pour les jeunes

- Développer une offre d'accueil et d'accompagnement en mobilisant les jeunes dans la réflexion de celle-ci (diagnostic jeunesse par et pour les jeunes)
- Renforcer le partenariat avec les collèges et les lycées du territoire

Développer la mobilité des jeunes sur le territoire

- S'appuyer sur les réseaux de transports existants
- Développer d'autres modalités de déplacements (covoiturage des parents, déplacements doux, transport collectif, etc.)

Accompagner les jeunes dans leur orientation et leur insertion sociale et professionnelle

- Réfléchir à des actions de type bourse d'emplois, job dating, etc.
- Promouvoir des formations vers les métiers du social (*cf. enjeu transversal*)

Les nouveaux défis à prendre en compte

- **Accompagner les parents d'adolescents** : proposer des formats et espaces répondant aux besoins et questionnements des parents d'adolescents (orientation, scolarité, insertion, addictions, gestion des réseaux sociaux, sexualité, etc.)
- **Repérer les jeunes en situation de fragilité** (ex : ni-ni) et lutter contre l'autocensure
- **Développer l'autonomie des jeunes** (soutien aux projets, gestion de la vie quotidienne, participation citoyenne)
- **Réfléchir à des actions de promotion de la santé globale** des ados (santé physique et mentale, isolement, sentiment de rejet, éco-anxiété)
- **Utiliser les outils numériques** comme levier de participation et d'information

Enjeux transversaux avec l'enfance

Développer un réseau d'acteurs enfance – jeunesse

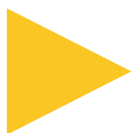
(cf. page 13)

Un enjeu transversal autour de l'attractivité des métiers du social

Comment renforcer l'attractivité des métiers au niveau local ? Comment promouvoir les formations dans ce domaine et mieux faire connaître les différents parcours professionnels ?

THÉMATIQUE :
ACCÈS AUX DROITS





Accès aux droits : une « territorialisation » des institutions pour offrir un accompagnement global et coordonné

| | Les forces | Les points d'amélioration |
|---------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Interne | <ul style="list-style-type: none">• Augmentation du nombre de logements sociaux• Création des Maisons France Services | <ul style="list-style-type: none">• Mauvaise orientation ou accompagnement insuffisant dans les démarches pour effectuer une demande de logement social• Insalubrité de certains logements• Méconnaissance et/ou manque de communication des possibilités d'accompagnement autour des droits• Accessibilité limitée des services pour certains publics, notamment les actifs |
| Externe | <ul style="list-style-type: none">• Développement et diversité des permanences des partenaires dans les communes : Assistant.e.s Social.e.s, CLAJ, ADIL, SOLEHIA, AIDE, impôts, missions locales, etc. | <ul style="list-style-type: none">• Implantation d'un CADA à Rosselange, avec de nouveaux publics à accompagner• Risques de ruptures des droits pour certains publics :<ul style="list-style-type: none">- Mise en place des 15h hebdomadaire d'activité pour les bénéficiaires du RSA difficile- Phénomène de fracture numérique avec la dématérialisation des démarches- Complexité des démarches- Barrière de la langue |

Accès aux droits : une offre de service développée de façon interinstitutionnelle au service des habitants

Des actions envisagées qui nécessitent du temps et des adaptations

Les actions réalisées qui répondent aux besoins

Les actions amorcées et/ou à requalifier

Les besoins non couverts

Analyse des reponses – Acces aux droits

Les actions qui répondent aux besoins, sur lesquelles s'appuyer

- Communication sur la Maison France Services Orne Moselle : ses missions, ses permanences
- Formation d'une nouvelle conseillère France Services

compas port

Analyse des reponses – Acces aux droits

... et les améliorations, adaptations concrètes à envisager

Les actions qui nécessitent des adaptations ou un développement pour répondre aux besoins...

- ① Renforcement du lien avec les conseillers numériques existants sur le territoire
- ② Présentation des services communautaires aux communes (France Services, aides de la CCPOM, etc.)
- ③ Mise à jour des documents de communication : adresses, permanences, numéros de téléphone
- ④ Étude d'axes de travail pour l'inclusion numérique : ateliers informatiques (ex. : antennes emploi, personnes âgées)
- ⑤ Mobilisation des communes comme relais d'information de proximité : réponse de 1er niveau, orientation vers les bons interlocuteurs

et les améliorations, adaptations concrètes à envisager

- ① Actualisation des documents de communication et organisation
- ② Rencontre à proximité avec la médecine numérique et la médecine d'urgence
- ③ Comment inviter et informer les personnes âgées à aller vers les conseillers numériques
- ④ Formation et prise de contact de personnels et des communes sur les orientations vers les bons interlocuteurs

compas port

Analyse des reponses – Acces aux droits

Les besoins et difficultés sans réponse

- Permis de louer à développer sur la Communauté de Communes
- Des aides par les démarches sur les personnes étrangères
- Des personnes formées pour les demandes de logements/locant

Les actions qui nécessitent des adaptations ou un développement pour répondre aux besoins...

- Mutualisation de services proposés par les communes
- Étude avec les partenaires d'une extension des permanences délocalisées sur le territoire (CPAM, RPE, CAF, etc.)
- Réflexion autour des acteurs à mobiliser pour accompagner les publics éloignés des droits (ex : mise en place d'un service d'écritain public pour personnes étrangères ou illettrées)

compas port

La CTG 2021-2025 a marqué une étape importante dans la territorialisation de l'accès aux droits. Cette période a vu une double évolution : d'un côté, le retrait progressif des institutions « en silos » et la généralisation des démarches dématérialisées, et de l'autre, la relocalisation des permanences et la mise en place d'un accompagnement global incarné par la création des Maisons France Services. Ces lieux, désormais bien identifiés par les habitants, favorisent une proximité accrue et un meilleur accès aux droits. Cette dynamique constitue une base solide à poursuivre et à renforcer pour répondre aux besoins des territoires.



Accès aux droits : un axe à poursuivre dans la prochaine CTG

Des adaptations à envisager

Actualiser les supports de communication de façon continue

- Présenter l'offre de service et ses évolutions aux services communautaires et aux communes
- Mettre à jours les informations (adresses, permanences, numéro de téléphone, etc.) de façon régulière

Renforcer les liens avec les conseillers numériques et les conseillers France Services

- Ouvrir les réunions aux partenaires locaux pour mieux orienter les usagers de façon coordonnée
- Améliorer l'orientation de tous les publics vers les conseillers numériques

Les nouveaux défis à prendre en compte

Accompagner l'accès et le maintien dans le logement

- Réfléchir à un permis de louer (articulation avec le PLH existant)
- Accompagner et orienter les habitants dans leurs demandes de logement social

Accompagner les nouveaux publics

- Développer des aides spécifiques pour les personnes étrangères

THÉMATIQUE :
**ANIMATION DE LA
VIE SOCIALE**





Vie sociale : une vie associative riche à accompagner et développer

| | Les forces | Les points d'amélioration |
|---------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Interne | <ul style="list-style-type: none">• La création d'un centre social à Moyeuve-Grande• Diversification des terrains de loisirs sportifs dans les communes• Riche agenda culturel - des partenaires investis qui permettent la réalisation d'évènements sur le territoire• Tissu associatif riche et diversifié | <ul style="list-style-type: none">• Un seul projet social agréé par la Caf• Renouvellement difficile des bénévoles |
| Externe | <ul style="list-style-type: none">• Evènements fédérateurs au-delà du territoire (par exemple les JO 2024) | <ul style="list-style-type: none">• Baisse des subventions aux associations |

Vie sociale : intégrer les enjeux de la vie associative dans la prochaine CTG

Les défis à prendre en compte

Anticiper les fragilités pour le futur de la vie associative

- Susciter et accompagner l'engagement bénévole
- Accompagner les structures à solliciter les différentes sources de financement

Favoriser et permettre la cohésion et la médiation sociale sur le territoire

- Organiser des événements intergénérationnels et renforcer la solidarité locale
- Créer du lien entre les anciens et les nouveaux habitants facilitant l'intégration et le vivre-ensemble

Un enjeu transversal autour de l'attractivité des métiers du social

Comment renforcer l'attractivité des métiers au niveau local ? Comment promouvoir les formations dans ce domaine et mieux faire connaître les différents parcours professionnels ?

Contact :

Ugo SOUDRIE
06 71 44 64 56
ugo.soudrie@compas-tis.com

Pour aller plus loin...
Retrouvez nos ressources :

<http://www.lecompas.fr/>



The main graphic is a large blue composition. On the left, a radar chart with concentric circles and radial lines is shown. Yellow lines connect the chart's points to four illustrations of people: an elderly couple standing, a woman and a man sitting on a bench, and a woman and a man sitting on a white block. The 'compas' logo and tagline 'Au service du sens' are positioned at the bottom right of this section.

